

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma  
général  
d'aménagement  
de la France

approches de  
la réalité urbaine

38

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma  
général  
d'aménagement  
de la France

**approches de**  
**la réalité urbaine**

AVRIL 1973



# Introduction

Pendant des siècles, l'organisation de la société française, son fonctionnement, ses institutions se sont appuyés sur les villes, lieux privilégiés du politique et de la fonction marchande, et sur la société rurale qui tenait dans l'économie une place prépondérante. Or, sous l'impulsion des mécanismes de la croissance industrielle, c'est la « société urbaine », exprimée dans les villes, les zones et les régions urbaines, qui devient le cadre principal des activités économiques, de l'habitat des hommes, de l'action des institutions, donc de l'organisation économique, sociale et politique. Simultanément s'opèrent des changements profonds dans le domaine des valeurs sociales et des modes de vie, d'où l'attention vigilante portée de nos jours par les responsables des Etats et des villes à l'urbanisation, vécue comme phénomène de civilisation. Ce processus de concentration des hommes et des activités économiques sur des espaces de plus en plus étendus et de création de valeurs sociales diversifiées est mû par les exigences des forces industrielles les plus avancées ; forces dont la dynamique se situe souvent à un niveau dépassant le cadre national.

Élément moteur aujourd'hui de toute la société, l'industrialisation entraîne des changements quant à la forme et au contenu de l'urbain, notamment dans le mode d'habitat, dans les relations entre lieu de travail et de résidence, dans le système de valeurs, le mode de vie. La société globale a de tous temps modelé le contenu des villes. Les sociétés militaire, religieuse, marchande, agricole ont sécrété des villes différentes. Pour notre société actuelle, fondamentalement industrielle, le processus est identique.

La France se caractérise encore par un nombre important de villes sensiblement distinctes par leurs structures économique, sociale, politique, idéologique, leur histoire et leur mode d'insertion dans les processus économiques généraux.

Cette richesse, cette variété font problème quant à l'organisation sociale, car les villes engendrent ou reproduisent des valeurs qui ne sont pas toujours compatibles avec l'épanouissement d'une économie de type industriel. Il en résulte des tensions et des conflits dès aujourd'hui ; d'où un besoin croissant de réflexion en ce qui concerne les mécanismes sous-jacents à l'urbanisation, notamment pour les acteurs chargés de l'aménagement de l'espace. Le rôle déterminant que les villes sont appelées à jouer dans le futur impose une connaissance plus approfondie de la réalité urbaine afin d'éclairer la réflexion et l'action des uns et des autres.

Le problème urbain a déjà fait l'objet d'un nombre non négligeable d'études et de recherches ; malgré leurs limites et la permanence de zones mal éclairées, elles ont permis une meilleure compréhension du système urbain et de l'impact qu'exercent sur lui les forces économiques.

D'importantes recherches d'ailleurs ont été entreprises et sont en cours à ce sujet sous l'autorité de la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique et du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement (Service des Affaires économiques et internationales).

Cependant, pour les besoins de son action générale, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale (DATAR), tout en suivant attentivement la progression de ces recherches, avait été conduite à entreprendre des études de nature un peu différente.

L'élaboration du schéma général d'aménagement de la France nécessitait en effet que puissent être saisies les grandes tendances d'évolution de la société française et brossées à larges traits leurs conséquences sur l'espace géographique français. L'objet des études que devait donc conduire le SESAME en matière urbaine portait naturellement sur l'évolution de la société urbaine et non sur le destin de l'avenir de chacune des villes prises individuellement.

Par ailleurs la vue globale et prospective que la DATAR souhaitait adopter l'orientait vers des méthodes de travail encore expérimentales et où l'imagination tenait une place plus importante que ne le commande la stricte rigueur de la recherche scientifique. Il ne s'agissait pas pour autant de faire œuvre subjective : cette imagination devait au contraire être stimulée par les recherches entreprises par ailleurs, en particulier dans le domaine urbain.

« Une image de la France en l'an 2000 », publiée en juillet 1971 (1), accorde une place centrale aux oppositions de la société urbaine et de la société industrielle. Ce n'est pas le fruit d'une spéculation intellectuelle, mais la conséquence d'analyses diverses de la réalité sociale contemporaine et de travaux de chercheurs portant notamment sur les rapports de la ville et du système économique ou sur les questions relatives au « pouvoir urbain ».

Ainsi, les résultats publiés sur le rôle des groupes urbains montrent l'importance qu'ils jouent dans l'évolution de l'ensemble de la société par leur action au sein de leur propre ville, et dans les relations qui s'organisent entre plusieurs villes. Des caractéristiques communes se sont révélées entre des villes très différentes par ailleurs quant à leur emplacement géographique et leur histoire.

Les réflexions sur ces deux points sont à l'origine de la notion qui s'est avérée fructueuse de société urbaine, telle qu'elle figure dans « le scénario de l'inacceptable ».

Aussi bien ce document s'est-il appuyé sur l'étude faite par l'OTAM (Omnium technique d'aménagement), publiée en avril 1970 sous le titre « Composantes de la fonction urbaine » (2) et sur celle éditée par le Ministère de l'Équipement (Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme) sous le titre « Contribution à une sociologie des groupes urbains » (3).

La première étude « Composantes de la fonction urbaine » cerne la ville sous son aspect statique et exprime l'essentiel de la fonction urbaine à l'aide de six composantes déterminées par une séquence d'analyses factorielles. Les auteurs indiquent cependant que les résultats obtenus constituent « l'expression de faits dont la signification doit être recherchée par des voies autres que le traitement mathématique et l'interprétation statistique » et ils attirent l'attention sur la nécessité d'élaborer un cadre théorique intégrant aux données quantifiées de la ville, l'action des groupes sociaux.

La seconde étude de nature essentiellement sociologique est à la fois statique et dynamique puisqu'elle rend compte du présent et appréhende des éléments et des mécanismes qui permettent de préjuger l'action des groupes sociaux dans une ville. Mais elle n'englobe pas la totalité des villes et l'analyse statistique y tient peu de place.

Leur rapprochement clarifie les objectifs visés :

- l'analyse statistique est-elle suffisamment stable dans ses résultats pour permettre de fournir des éléments sur l'évolution possible du système urbain et en tous cas sur ses principales tendances ?
- l'analyse sociologique est-elle suffisamment générale dans son approche pour être utilisée sur un plan plus global ?
- finalement existe-t-il des possibilités de passage d'un type de démarche à l'autre et, dans l'affirmative, quelles en sont les limites ?

C'est à ces trois questions que s'efforcent de répondre les auteurs du présent ouvrage « Approches de la réalité urbaine ».

La DATAR.

(1) « Une image de la France en l'an 2000 », Collection Travaux et Recherches de Prospective, n° 20 (Scénario de l'inacceptable), 1972 et n° 30 (documents, méthodes de travail), 1973. Paris, La Documentation Française.

(2) « Composantes de la fonction urbaine » (1967-1968), Collection Travaux et Recherches de Prospective, n° 3. Paris, La Documentation Française, avril 1970.

(3) « Contribution à une sociologie des groupes urbains », par A. Antunès et C. Durand. Publications de Recherches Urbaines, Ministère de l'Équipement et du Logement, 1970. Ed. épuisée.

**ÉLEMENTS  
POUR UNE ANALYSE  
DE LA  
RÉALITÉ URBAINE**

# composantes de la fonction urbaine

L'objectif de cette première étude « Composantes de la fonction urbaine » consistait à caractériser les villes par un nombre restreint de « dimensions » résultant du traitement de nombreuses données statistiques. La méthode utilisée, appelée « analyse factorielle en composantes principales », devait permettre de décrire l'essentiel du phénomène urbain.

L'analyse avait porté sur les 191 agglomérations françaises de plus de 20 000 habitants en 1962, date du dernier recensement dont les informations étaient alors disponibles, et pris en compte une liste de 195 caractéristiques urbaines.

Chaque *caractéristique* urbaine constituait une mesure partielle ou totale d'un aspect de la réalité urbaine : par exemple, la population active, le nombre des chambres d'hôtel ou des places de cinéma... Elle s'appliquait à une zone géographique précise et portait sur une date ou une période déterminée.

Certaines de ces caractéristiques étaient en étroite corrélation et formaient de véritables *faisceaux* de vecteurs dans ce que l'on pourrait appeler un hyper-espace à  $n$  dimensions (dans le cas présent, 191 dimensions correspondant aux 191 villes retenues). L'étude permit de déterminer dix faisceaux.

Chacun de ces faisceaux a pu être réduit à un seul axe, l'axe central du faisceau qui résumait en quelque sorte l'information apportée par les différentes caractéristiques qui composaient le faisceau. Cependant l'ensemble de ces dix axes n'étaient généralement pas indépendants, des caractéristiques pouvant faire partie de plusieurs faisceaux.

Il était donc nécessaire de chercher à « réduire » encore les regroupements de telle sorte que les axes finalement obtenus soient indépendants (1) les uns des autres : ce furent les *facteurs*.

On constatait alors qu'un nombre relativement restreint de ces facteurs permettait de rendre compte de la plus grande partie du phénomène étudié, ici les agglomérations françaises ; ce furent les *composantes principales* de la « fonction urbaine », touchant :

- l'intensité et l'équilibre des activités,
- l'importance générale de l'agglomération,
- l'aspect touristique et résidentiel,
- la spécificité secondaire - la spécificité tertiaire,
- la croissance brute de l'agglomération,
- la densité de l'environnement agricole.

Ainsi, dans l'étude en question, ces six facteurs rendaient compte de 70 % de la réalité urbaine saisie par l'intermédiaire des caractéristiques et qu'en ajoutant quatre autres facteurs l'amélioration apportée était inférieure à 10 %.

Les composantes principales formaient ainsi une *base simplifiée*, c'est-à-dire une structure simple, assez proche de la réalité et permettant des analyses comparatives.

(1) « Indépendant » est pris dans son sens mathématique, c'est-à-dire que, dans l'espace, les facteurs sont pris deux à deux, tous orthogonaux.

Par construction, la méthode, valable pour l'analyse des agglomérations à partir des caractéristiques retenues, fut également applicable pour l'analyse comparative des caractéristiques à partir des villes prises en compte.

Les six composantes principales définies, il était alors possible de caractériser les agglomérations en fonction des valeurs prises par chacune d'entre elles selon chaque composante et d'effectuer deux types de classement :

- le premier selon chaque composante prise isolément,
- le second selon l'ensemble des composantes.

La comparaison des profils des villes dans ce deuxième classement avait permis de les répartir en treize groupes facilement interprétables : chaque groupe de villes contient les villes qui présentent des « notes » assez voisines selon chaque composante.



Intéressantes par leur côté synthétique et systématique, les composantes principales soulèvent, dès lors qu'on se préoccupe de phénomènes évolutifs, plusieurs questions dont une essentielle : leur *stabilité*. La structure simplifiée, construite à un moment donné, est-elle suffisamment stable dans le temps pour autoriser son utilisation dans le cadre de travaux à long terme ?

Ce qui revient à se demander d'une part si la définition des composantes principales est permanente dans le temps et dans quelles limites, d'autre part si les types de villes, déterminés par l'analyse comparative des structures simplifiées, restent inchangés et jusqu'à quel point.

Il était nécessaire, pour apprécier cette stabilité, d'effectuer une analyse de la fonction urbaine à une date différente et permettant de comparer les résultats obtenus à partir des données du recensement de 1962.

A l'époque où fut entreprise cette analyse, on ne disposait pas encore de toutes les informations du recensement de 1968. Au demeurant d'ailleurs peu important la date choisie pourvu qu'existe un décalage suffisant dans le temps. On retint finalement 1954, année d'un recensement de la population.

#### a) UNE ANALYSE « RÉDUITE » 1962

Un grand nombre de caractéristiques retenues lors de la première étude n'étaient pas aisément disponibles pour l'année 1954. Pour comparer les fonctions urbaines des années 1954 et 1962, il devenait donc nécessaire d'effectuer une nouvelle analyse en composantes principales pour 1962 basée sur un nombre plus restreint de caractéristiques repérables en 1954. Cette analyse « réduite » porte sur les 191 agglomérations ayant plus de 20 000 habitants en 1962 ; elle est effectuée dans un « espace » de 31 caractéristiques, dont celles qui permettent de définir les quatre premières composantes de l'analyse complète précédemment faite. Liée à des caractéristiques essentiellement dynamiques, la composante « croissance brute de l'agglomération » ne pouvait être prise en compte dans une étude qui visait précisément à apprécier le degré de stabilité d'une situation. Quant aux caractéristiques expliquant la sixième composante, « la densité de l'environnement agricole », elles n'étaient pas calculables pour 1954 dans la mesure où elles s'appuyaient sur la notion de « zone d'étude démographique et d'emploi (ZEDE) », adoptée à une date postérieure.

Finalement l'analyse factorielle réduite en composantes principales porta sur 31 caractéristiques et 191 villes (pages 13 et 14).

Elle permet de déterminer six composantes principales restituant près de 80 % de l'information appréhendée par les caractéristiques retenues :

- opposition entre activité secondaire et activité tertiaire,
- importance générale de l'agglomération,
- structure démographique,
- intensité des activités,
- aspect touristique,
- habitat individuel - habitat collectif.

Sur 191 villes, seules une quinzaine étaient mal prises en compte (pourcentage de reconstitution inférieurs à 50 %).

Comme précédemment, les villes ont pu être regroupées en fonction de leurs notes selon les six composantes ; on a obtenu ici 16 groupes de villes pertinentes.

#### COMPARAISON DES COMPOSANTES PRINCIPALES

Analyse complète 1962	Analyse réduite 1962
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Intensité et équilibre des activités</li> <li>● Importance générale de l'agglomération</li> <li>● Aspect touristique et résidentiel</li> <li>● Spécificité secondaire - spécificité tertiaire</li> <li>● Croissance brute de l'agglomération</li> <li>● Densité de l'environnement agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Intensité des activités</li> <li>● Importance générale de l'agglomération</li> <li>● Structure démographique</li> <li>● Opposition entre activité secondaire et activité tertiaire</li> <li>● Aspect touristique</li> <li>● Habitat individuel - habitat collectif</li> </ul>

Si l'on compare les résultats de l'analyse réduite et de l'analyse complète, on constate que les quatre premières composantes ont des définitions sensiblement identiques. La composante « structure démographique » correspond à celle improprement appelée « aspect touristique et résidentiel » de la première analyse, la structure de la population étant déterminante par rapport à l'équipement d'accueil. Les composantes « croissance brute » et « conséquences d'un environnement agricole dense » n'apparaissent pas dans l'analyse réduite, pour les raisons que nous avons déjà indiquées.

En ce qui concerne le regroupement des agglomérations, excepté le groupe des villes minières, extrêmes pour la plupart des composantes, tous les groupes de l'analyse complète éclatent dans l'analyse réduite. De toute façon, il n'était pas possible d'espérer une reconstitution identique, puisque les structures dans le cadre desquelles s'opérait le regroupement n'étaient pas semblables. Nous retiendrons les composantes résultant de cette nouvelle analyse pour l'étude de la stabilité.

#### b) L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES EN 1954

Effectuée dans l'espace des 31 caractéristiques précédemment sélectionnées, cette analyse porte sur les 154 agglomérations ayant plus de 20 000 habitants en 1954 (2).

(2) Voir page 15 la liste des agglomérations en 1954. Remarquons que 44 villes ont dépassé le seuil des 20 000 habitants entre 1954 et 1962, que 7 autres villes de plus de 20 000 habitants en 1954 rattachées à d'autres villes ou regroupées n'apparaissent plus par contre dans la liste de 1962.

Les six premières composantes reconstituent pratiquement 78 % de l'information retenue et par conséquent de la réalité urbaine analysée à travers elle. Seules, vingt villes sont recomposées à moins de 50 %.

La définition de ces six composantes apparaît dans les tableaux comparant terme à terme les résultats des deux analyses 1962 (réduite) et 1954 (voir plus loin).

Comme précédemment, on peut chercher à regrouper les villes en fonction de leurs notes selon les six composantes ; on obtient à nouveau ici 16 groupes de villes réunissant 83 % de l'ensemble.

### **c) ETUDE DE LA STABILITE DE LA FONCTION URBAINE**

Pour apprécier la stabilité de la fonction urbaine, il est nécessaire de rapprocher les résultats des années 1954 et 1962, en comparant les composantes utilisées, les regroupements des villes et la structure de ces groupes.

#### **\* Les composantes**

Dans les deux analyses, six facteurs rendent compte de plus des trois-quarts du phénomène urbain saisi par le biais des 31 caractéristiques. Dans les deux cas, chacun des six facteurs est défini par les mêmes caractéristiques présentant des corrélations semblables ; leur composition étant pratiquement identique, ainsi que cela ressort des six tableaux comparatifs placés à la fin du chapitre, leur interprétation conduit donc à des composantes principales semblables.

Il est donc ainsi possible de synthétiser de la même façon la fonction urbaine en 1954 et en 1962, à l'aide des six composantes principales suivantes : opposition entre activité secondaire et activité tertiaire, importance générale, intensité des activités, structure démographique, aspect touristique, habitat individuel - habitat collectif (pages 16 à 27).

#### **\* Le regroupement des villes**

154 villes de plus de 20 000 habitants sont regroupées en 1954, 191 en 1962. Bien que des changements considérables soient intervenus dans la définition des agglomérations (en exemple, Lens dont la population est passée, en raison d'un changement de définition, de 25 000 à 150 000 habitants au cours de la période 1954-1962), 147 villes sont communes aux deux regroupements, 75 % des villes composant les groupes « 1954 » se retrouvent dans ceux de « 1962 ». Ainsi les trois-quarts des villes se situent-elles les unes par rapport aux autres de la même façon dans le cadre de la fonction urbaine en 1954 et en 1962.

Dans les deux analyses, le processus de regroupement des villes conduit à retenir 16 groupes de villes, dont 13 (note de A à M) se correspondent ; les 3 autres groupes en revanche « éclatent » entre 1954 et 1962 : leurs villes se dispersent dans d'autres groupes, révélant ainsi leur mutation.

En schématisant l'interprétation des groupes, on peut considérer que

- A et B regroupent les grandes villes,
- C et D les villes moyennes équilibrées,
- E, F, G les villes présentant une activité tertiaire prépondérante,
- H les villes à fort caractère résidentiel,
- I les villes vieilles à forte activité,
- J et K les villes à forte activité secondaire, dominée par l'industrie lourde, par des activités minières,
- L et M les autres villes à forte activité secondaire.

A la fin de ce premier chapitre, un schéma synthétise la comparaison des groupes des villes en 1954 et en 1962 ; un autre fait ressortir la stabilité des groupes de villes comparables dans les deux analyses (groupes A et M) (cf. pp. 28 et 29).

Si l'on rentre plus en détail dans l'évolution de la composition des groupes, on constate que la place relative de certaines villes a changé : Marseille et Lyon devenues trop importantes en 1962 s'isolent des autres grandes villes ; la progression de Nice est telle qu'elle ne peut être regroupée avec les villes touristiques. Cherbourg quitte les villes fortement marquées par l'industrie pour entrer dans un groupe où cette activité est plus faible. Toulouse et Saint-Etienne deviennent des villes de première importance générale. Tours et Orléans accèdent au groupe des villes de seconde importance générale, alors que Mulhouse et Reims se reclassent différemment.

Plus de la moitié des villes isolées lors du regroupement découlant de l'analyse de la situation en 1954 sont rattachées à des groupes en 1962. Toulon, Caen, Metz qui voient leur importance générale croître s'insèrent dans un groupe en 1962. Dix villes parmi lesquelles Cognac, Montpellier, Aix-en-Provence, Rennes, Poitiers restent toutefois isolées dans les deux regroupements.

Plus loin, trois cartes visualisent pour chaque ville étudiée son groupe d'appartenance en 1954 et en 1962 (pp. 30, 32, 34).

#### \* La structure des groupes de villes

Toujours à la fin de ce chapitre, deux schémas présentent les résultats des deux analyses 1962 et 1954 : l'un donne, pour chaque groupe de villes, l'ordre de grandeur de la projection moyenne du groupe de villes sur les six facteurs (schémas croisés), l'autre indique l'évolution de cette structure (p. 37).

Au regard des six facteurs, certains groupes n'évoluent pas de manière sensible de 1954 à 1962, notamment les villes importantes et celles à activité secondaire élevée. Les villes minières marquées par le vieillissement connaissent les changements les plus notoires. Certaines villes industrielles telles Le Creusot, Montbéliard, Thionville voient l'intensité de leurs activités diminuer. Au contraire, les groupes de villes où le secteur tertiaire est prépondérant présentent une augmentation d'activité accompagnée d'un rajeunissement pour les villes de Pau, Le Puy, Perpignan et Carcassonne, d'une progression de l'intensité des activités pour Montauban, Bergerac, Saintes, etc.

Cinq groupes présentent des structures identiques en 1954 et en 1962 ; ce sont les grandes villes, les villes moyennes équilibrées, certaines villes industrielles. Les autres groupes ont enregistré une évolution sensible de leur structure bien que celle-ci n'entraîne pas un changement profond dans la définition de la fonction des villes du groupe.

\*  
\*\*

Tels que nous venons de les présenter, les résultats de cette étude apparaissent satisfaisants à la fois parce qu'ils tendent à montrer l'existence d'une structure stable pour repérer les villes et parce qu'ils sont susceptibles de s'intégrer de manière positive, nous le verrons plus loin, dans un grand nombre de recherches urbaines.

Trois points importants méritent d'être soulignés :

- la définition opératoire d'une structure stable permettra de repérer les villes à différentes époques et de situer ainsi leur évolution ;
- une simplification de l'information recueillie et la recherche de relations simples autorisant le calcul des « notes » des villes, à partir d'un petit nombre de caractéristiques aisément repérables, recueillies tous les deux ans, faciliteront l'étude de l'évolution des villes ;

— l'évolution de certaines villes passant d'un groupe à un autre entre 1954 et 1962 constitue l'indication d'un phénomène particulier qu'il sera possible de saisir, grâce à l'intégration de nouvelles dimensions du type de celles qui seront présentées plus loin.

Reste un problème, celui de l'évolution de la position moyenne des groupes de villes par rapport aux composantes qui remet en question la stabilité de la définition d'un groupe de villes. Dès lors que les typologies obtenues se correspondent avec un assez fort taux de recouvrement, il paraît intéressant d'analyser ce glissement de définition afin d'en saisir la signification. Mais on peut également envisager de renverser la démarche et définir a priori, compte tenu de l'expérience acquise, une structure de groupes : l'utilisation d'un cadre invariant, construit sur des bases conceptuelles et précédentes, permettrait alors de classer chaque ville à différentes époques retenues par l'étude et de caractériser ainsi son évolution.

**31 CARACTERISTIQUES SELECTIONNEES PARMIS LES 79 CARACTERISTIQUES DE L'ANALYSE COMPLETE 1962**

CARACTERISTIQUE	Numéro
Population totale de l'agglomération .....	1
Pourcentage d'enfants de 0 à 14 ans dans l'agglomération .....	2
Pourcentage de population féminine de 15 à 64 ans .....	3
Pourcentage de population de plus de 64 ans .....	4
Taux activité totale dans l'agglomération .....	5
Taux activité secondaire dans l'agglomération .....	6
Taux activité secondaire masculine dans l'agglomération .....	7
Pourcentage de cadres supérieurs dans l'agglomération .....	9
Pourcentage d'ouvriers dans l'agglomération .....	10
Pourcentage de retraités dans l'agglomération .....	11
Pourcentage de personnes de CSP 7 dans l'agglomération (personnel de service) .....	12
Nombre moyen de personnes par ménage dans l'agglomération .....	13
Pourcentage de maisons individuelles dans l'agglomération .....	24
Nombre billets SNCF délivrés au départ de l'agglomération .....	26
Taux activité féminine dans l'agglomération .....	36
Pourcentage de logements de catégorie F 1 dans l'agglomération .....	38
Pourcentage d'immeubles raccordés au réseau du gaz dans l'agglomération .....	39
Pourcentage d'immeubles raccordés au réseau d'assainissement dans l'agglomération .....	40
Pourcentage de logements vacants dans l'agglomération .....	41
Distance à la mer .....	46
Nombre de restaurants 3, 4, 5 fourchettes/population de l'agglomération ..	51
Densité de la population de la commune centre .....	55
Nombre étudiants/population de l'agglomération .....	70
Population totale de la ZPIU/population de l'agglomération .....	71
Indice de richesse vive « Nicolas »/population de l'agglomération .....	72
Pourcentage de cols blancs dans l'agglomération .....	79
Diversification de la population suivant la C.S.P. ....	77
Indice de richesse vive « Nicolas » .....	80
Nombre actifs dans le bâtiment .....	81
Nombre lits hôpitaux publics/population de l'agglomération .....	82
Nombre de chambres hôtels 1, 2, 3, 4 étoiles/population de l'agglomération	83

**LISTE DES AGGLOMERATIONS DE PLUS DE 20 000 HABITANTS EN 1962  
CLASSEES PAR POPULATION DECREISSANTE**

LYON	ANGOULEME	ARLES	AURILLAC
MARSEILLE	LA ROCHELLE	BULLY-LES-MINES	VILLEFRANCHE-s.-SAONE
BORDEAUX	BEZIERS	[Ajaccio (surestimé)]	GIVORS
LILLE	CANNES	EVREUX	MENTON
ROUBAIX-TOURCOING	CALAIS	SAINT-MALO	TERGNIER
TOULOUSE	POITIERS	ELBEUF	BERGERAC
NANTES	AIX-EN-PROVENCE	CAMBRAI	DOLE
ROUEN	CHERBOURG	ALBI	SAINT-DIE
NICE	ROANNE	AGEN	SAUMUR
STRASBOURG	SAINT-NAZAIRE	CASTRES	DREUX
SAINT-ETIENNE	VALENCE	BLOIS	MEAUX
LENS	MONTLUÇON	LE CREUSOT	LA-ROCHE-SUR-YON
GRENOBLE	BOURGES	ARMENTIERES	SEDAN
TOULON	SAINT-CHAMOND	CHOLET	COGNAC
LE HAVRE	SAINT-QUENTIN	DIEPPE	SARREGUEMINES
NANCY	BELFORT	SETE	FOUGERES
VALENCIENNES	DENAIN	MONTARGIS	SAINT-OMER
MULHOUSE	MAUBEUGE	MACON	CHAUMONT
CLERMONT-FERRAND	TARBES	BEAUVAIS	SENS
RENNES	ANNECY	MERLEBACH	CARMAUX
DIJON	ARRAS	COMPIEGNE	LUNEVILLE
METZ	COLMAR	SAINT-DIZIER	RODEZ
TOURS	CHAMBERY	MOULINS	DAX
REIMS	CHARLEVILLE	NARBONNE	MONT-DE-MARSAN
LE MANS	SAINT-BRIEUC	ROMANS-SUR-ISERE	PECQUENCOURT
BREST	PERIGUEUX	BOURG-EN-BRESSE	MORLAIX
ANGERS	CHATEAUROUX	ARCACHON	ABBEVILLE
DOUAI	CHALON-SUR-SAONE	LE PUY	SALON-DE-PROVENCE
ORLEANS	LONGWY	MANTES	LISIEUX
MONTPELLIER	NEVERS	VANNES	MAZAMET
THIONVILLE	[Bastia (surestimé)]	FREJUS	WINGLES
LIMOGES	FORBACH	HYERES	MILLAU
DUNKERQUE	MONTCEAU-LES-MINES	ROCHEFORT	SOMAIN
CAEN	QUIMPER	CHATELLERAULT	ROYAN
HAGONDANGE-BRIEY	CHARTRES	SOISSONS	GAP
AMIENS	CREIL	LIBERCOURT-OIGNIES	AUBAGNE
BRUAY-EN-ARTOIS	ALES	AUXERRE	LA GRAND'COMBE
NIMES	EPINAL	NŒUX-LES-MINES	HAGUENAU
BESANÇON	VICHY	VERDUN	MONTELMAR
TROYES	CHALONS-SUR-MARNE	VIERZON	MARTIGUES
MONTBELIARD	ANTIBES	CORBEIL-ESSONNES	ORANGE
BAYONNE-BIARRITZ	MELUN	FONTAINEBLEAU	LONS-LE-SAUNIER
BOULOGNE-SUR-MER	BETHUNE	VIENNE	LIBOURNE
AVIGNON	CARCASSONNE	LA BAULE-ESCOUBLAC	ANICHE
PERPIGNAN	BRIVE-LA-GAILLARDE	ALENÇON	AUCH
PAU	MONTAUBAN	LAON	TULLE
LORIENT	LAVAL	GRASSE	TOUL
	NIORT	EPERNAY	DOUARNENEZ
		SAINTES	BAR-LE-DUC

**LISTE DES AGGLOMERATIONS DE PLUS DE 20 000 HABITANTS EN 1954  
RETENUES ET CLASSEES PAR POPULATION DECROISSANTE**

MARSEILLE	AVIGNON	SAINT-BRIEUC	COMPIEGNE
LYON	PAU	ARLES	ANTIBES
BORDEAUX	CHERBOURG	DENAIN	BEAUVAIS
LILLE	CANNES	SAINT-CHAMOND	BOURG
TOULOUSE	CALAIS	CARCASSONNE	LA SEYNE-SUR-MER
ROUBAIX	ROANNE	FORBACH	AUXERRE
ROUEN	LORIENT	CHARTRES	MONTARGIS
NICE	LA ROCHELLE	ELBEUF	MACON
NANTES	SAINT-QUENTIN	BRIVE	SAINT-DIZIER
STRASBOURG	BOURGES	NIORT	EPERNAY
SAINT-ETIENNE	AIX-EN-PROVENCE	AGEN	MANTES
NANCY	ANGOULEME	CHAMBERY	FONTAINEBLEAU
LE HAVRE	MONTLUÇON	ALBI	CORBEIL-ESSONNE
GRENOBLE	POITIERS	LAVAL	VERDUN
TOULON	VALENCE	CAMBRAI	SAINTE
CLERMONT-FERRAND	SAINT-NAZAIRE	CASTRES	MELUN
REIMS	FIRMINY	SETE	HENIN-LIETARD
RENNES	TARBES	MOULINS	EVREUX
TOURS	DOUAI	LE CREUSOT	BERGERAC
DIJON	COLMAR	BAYONNE	CHATELLERAULT
LE MANS	BELFORT	NARBONNE	LA BAULE
METZ	VICHY	BRUAY	FOUGERES
BREST	NEVERS	DIEPPE	BIARRITZ
MULHOUSE	ARRAS	LIEVIN	DOLE
LIMOGES	MONTCEAU	ROCHEFORT	LUNEVILLE
ANGERS	MEZIERES	ARMENTIERES	SAINT-DIE
MONTPELLIER	QUIMPER	MAUBEUGE	AURILLAC
ORLEANS	CHATEAUROUX	ROMANS	GRASSE
AMIENS	PERIGUEUX	CHOLET	LAON
NIMES	LENS	BETHUNE	COGNAC
DUNKERQUE	CHALON	HYERES	ALENÇON
TROYES	ALES	LE PUY	LA GRAND'COMBE
CAEN	EPINAL	THIONVILLE	VILLEFRANCHE
BESANÇON	HAYANGE	VIERZON	CREIL
BOULOGNE	CHALONS	VANNES	RODEZ
PERPIGNAN	ANNECY	BLOIS	LA ROCHE-SUR-YON
VALENCIENNES	MONTAUBAN	MONTBELIARD	SENS
BEZIERS	LONGWY	VIENNE	SOISSONS
			CHAUMONT
			DOUARNENEZ

**OPPOSITION ENTRE ACTIVITÉ SECONDAIRE ET ACTIVITÉ TERTIAIRE (Facteur 1)**

1954

Numéro	Caractéristiques prises en compte	Angle caractéristique, facteur
10	Pourcentage d'ouvriers dans l'agglomération .	— 26
6	Taux activité secondaire dans l'agglomération	— 26
7	Taux activité secondaire masculine dans l'agglomération .....	— 31
9	Pourcentage de cadres supérieurs .....	32
77	Diversification de la population suivant la C.S.P.	— 32
82	Nombre lits hôpitaux publics/population ....	41
12	Pourcentage de personnes de CSP 7 (personnel de service) .....	42

**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Projection négative
Montpellier .....	6,06	La Grand'Combe .	— 7,49
Fontainebleau ....	4,95	Liévin .....	— 7,43
Poitiers .....	4,70	Bruay-en-Artois ...	— 6,99
Aix-en-Provence ..	3,99	Hayange .....	— 6,54
La Roche-sur-Yon .	3,81	Forbach .....	— 6,26
Rodez .....	3,77	Hénin-Liétard .....	— 6,08
Alençon .....	3,23	Firminy .....	— 5,95
		Longwy .....	— 5,76
		Denain .....	— 5,41
		Montceau-l.-Mines	— 5,33

**Cette composante rend compte de l'opposition entre une activité urbaine essentiellement industrielle entraînant un déséquilibre de la structure de la population active (Pourcentage d'ouvriers, taux d'activité secondaire élevés) et une activité urbaine à prédominance tertiaire (pourcentage élevé de cadres supérieurs, de personnel de service)**

1962

Numéro	Caractéristiques prises en compte	Angle caractéristique, facteur
10	Pourcentage d'ouvriers dans l'agglomération	— 22
6	Taux activité secondaire dans l'agglomération	— 23
77	Diversification de la population suivant la C.S.P.	— 25
7	Taux activité secondaire masculine .....	— 28
9	Pourcentage de cadres supérieurs .....	34
12	Pourcentage de personnes de CSP 7 (personnel de service) .....	43
79	Pourcentage de cols blancs .....	44

**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Projection négative
Aix-en-Provence ..	5,46	Pecquencourt ....	— 7,96
Montpellier .....	5,45	Libercourt .....	— 7,93
Poitiers .....	4,19	Wingles .....	— 6,83
Fontainebleau ....	4,18	Bully-les-Mines ...	— 6,27
Vannes .....	3,61	Bruay-en-Artois ...	— 6,03
Rennes .....	3,16	Nœux-les-Mines ..	— 5,84
Hyères .....	3,15	Lens .....	— 5,84
Cannes .....	3,00	Hagondange .....	— 5,79

## IMPORTANCE GÉNÉRALE DE L'AGGLOMÉRATION (Facteur 2)

1954

Numéro	Caractéristiques prises en compte	Angle caractéristique, facteur
1	Population totale .....	13
81	Nombre actifs bâtiments .....	16
80	Indicateur richesse vive « Nicolas » .....	18
26	Nombre billets SNCF délivrés au départ de l'agglomération .....	24
55	Densité de la commune centre .....	49

### Villes extrêmes sur ce facteur

	Projection positive		Projection négative
Marseille .....	10,45	Saint-Dizier .....	— 1,62
Lyon .....	13,32	Dole .....	— 1,62
Bordeaux .....	8,82	Verdun .....	— 1,56
Lille .....	7,02	Bergerac .....	— 1,56
Rouen .....	4,29	Chaumont .....	— 1,55
Strasbourg .....	4,27	Hyères .....	— 1,54
Nantes .....	4,16	Montauban .....	— 1,53
Nice .....	4,06	Narbonne .....	— 1,51
Toulouse .....	4,05		
Roubaix .....	3,67		

Cette composante fortement corrélée à la population totale, au nombre d'actifs dans le bâtiment met en évidence les agglomérations à forte population, donc à forte ou faible activité générale

1962

Numéro	Caractéristiques prises en compte	Angle caractéristique, facteur
1	Population totale de l'agglomération .....	13
81	Nombre actifs dans le bâtiment .....	14
80	Indicateur de richesse vive « Nicolas » .....	15
26	Nombre billets SNCF délivrés au départ de l'agglomération .....	26
55	Densité de la population de la commune centre	49

**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Angle caractéristique
Lyon .....	16,93	Haguenau .....	— 2,14
Marseille .....	11,56	Auch .....	— 1,91
Lille .....	6,98	Toul .....	— 1,79
Bordeaux .....	6,91	Aubagne .....	— 1,73
Nice .....	5,55	Somain .....	— 1,71
Toulouse .....	5,19	Chaumont .....	— 1,65
Grenoble .....	4,64	Pecquencourt .....	— 1,60
Rouen .....	4,40	Mont-de-Marsan ..	— 1,59
Nancy .....	4,11	Wingles .....	— 1,53

## INTENSITÉ DES ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION (Facteur 3)

1954

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
5	Taux activité totale dans l'agglomération ....	32
36	Taux activité féminine .....	41
79	Pourcentage de cols blancs .....	46
46	Distance à la mer .....	55
39	Pourcentage d'immeubles raccordés au gaz ..	62

### Villes extrêmes sur ce facteur

	Projection positive		Projection négative
Villefranche .....	4,54	Arles .....	— 4,22
Roanne .....	4,15	Liévin .....	— 3,84
Fougères .....	3,45	Hénin-Liétard .....	— 3,75
Montbéliard .....	3,04	La Grand'Combe ..	— 3,26
Vienne .....	2,95	Narbonne .....	— 3,08
Saint-Dié .....	2,69	Lens .....	— 2,92
Elbeuf .....	2,65	Brest .....	— 2,78
Troyes .....	2,61	Aix-en-Provence ..	— 2,73
Corbeil .....	2,59	Rochefort .....	— 2,73
Colmar .....	2,54	La Seyne-sur-Mer ..	— 2,73
		Lorient .....	— 2,70

**Corrélié au taux d'activité globale, au taux d'activité féminine, au pourcentage de cols blancs, ce facteur prend en compte une intensité de l'activité dans l'agglomération**

1962

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
36	Taux activité féminine dans l'agglomération ..	31
5	Taux activité totale dans l'agglomération ....	32
39	Pourcentage immeubles raccordés au gaz ..	50
79	Pourcentage cols blancs .....	55
71	Population totale de la ZPIU/population de l'agglomération .....	— 61
82	Pourcentage de lits hôpitaux publics .....	65

**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Projection négative
Fougères .....	3,77	La Grand'Combe .	— 5,48
Troyes .....	3,62	Pecquencourt ....	— 5,41
Roanne .....	3,10	Nœux-les-Mines ..	— 5,16
Vichy .....	3,06	Libercourt .....	— 5,15
Villefranche .....	3,01	Bully-les-Mines ...	— 4,88
Lyon .....	2,78	Bruay-en-Artois ...	— 4,72
Rodez .....	2,68	Somain .....	— 4,53
Colmar .....	2,53	Wingles .....	— 4,47
Vienne .....	2,27	Aniche .....	— 4,28
Corbeil .....	2,22	Aubagne .....	— 3,98

## STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION (Facteur 4)

1954

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
4	Pourcentage de personnes de plus de 60 ans dans l'agglomération .....	+ 31
13	Nombre moyen de personnes par ménage ....	— 34
11	Pourcentage de retraités .....	+ 34
2	Pourcentage d'enfants de moins de 15 ans ..	— 40
3	Taux population féminine .....	+ 54
36	Taux activité féminine .....	+ 65

### Villes extrêmes sur ce facteur

	Projection positive		Projection négative
Nice .....	+ 5,07	Forbach .....	— 5,99
Cannes .....	+ 4,68	Longwy .....	— 5,26
Vichy .....	+ 4,54	Thionville .....	— 5,22
Douarnenez .....	+ 4,02	Lens .....	— 5,03
Biarritz .....	+ 3,28	Saint-Dizier .....	— 4,89
Moulins .....	+ 3,07	Liévin .....	— 4,84
Limoges .....	+ 3,03	Saint-Nazaire .....	— 4,31
		Bruay-en-Artois ...	— 4,19
		Hayange .....	— 4,02

Lié au pourcentage de personnes de plus de 60 ans, au pourcentage de retraités, d'enfants  
 moins de 15 ans, ce facteur oppose les agglomérations résidentielles à forte proportion de retraités  
 donc à structure démographique vieille  
 aux agglomérations à fortes poussées démographiques (mouvement naturel)

1962

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
4	Pourcentage de personnes de plus de 60 ans dans l'agglomération .....	30
11	Pourcentage de retraités dans l'agglomération	30
2	Pourcentage d'enfants de moins de 15 ans dans l'agglomération .....	— 36
13	Nombre moyen de personnes par ménage ..	— 41
38	Pourcentage de logements de catégorie F 1 ..	— 71

**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Projection négative
Menton .....	7,31	Pecquencourt ....	— 5,64
Vichy .....	5,18	Merlebach .....	— 4,91
Cannes .....	5,18	Saint-Dizier .....	— 4,58
Nice .....	4,79	Hagondange .....	— 4,10
Douarnenez .....	3,51	Thionville .....	— 4,01
Antibes .....	3,05	Longwy .....	— 3,91
		Forbach .....	— 3,69
		Libercourt .....	— 3,62

## ASPECT TOURISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION (Facteur 5)

1954

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
83	Nombre chambres hôtels 1, 2, 3, 4 étoiles/ population de l'agglomération .....	33
41	Pourcentage de logements vacants .....	40
51	Nombre restaurants 3, 4, 5 fourchettes/population de l'agglomération .....	47
38	Pourcentage de logements de catégorie F 1 ..	63
12	Pourcentage de personnes de CSP 7 (personnel de service) .....	65

### Villes extrêmes sur ce facteur

	Projection positive		Projection négative
La Baule .....	11,76	La Grand'Combe .	— 1,95
Vichy .....	8,20	Montceau-les-Mines	— 1,53
Antibes .....	6,29	Firminy .....	— 1,52
Biarritz .....	6,27	Forbach .....	— 1,50
Cannes .....	5,65	Corbeil .....	— 1,38
Cognac .....	5,11	Montpellier .....	— 1,34
Nice .....	2,49	Alès .....	— 1,25
Annecy .....	2,33	Liévin .....	— 1,21
		Fougères .....	— 1,13
		Rennes .....	— 1,03

**Cette composante liée au pourcentage de chambres d'hôtels  
de restaurants, de personnel de service, de logements vacants,  
met en opposition les villes touristiques à celles dont l'attrait est inexistant dans ce domaine**

1962

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
83	Pourcentage de chambres hôtels 1, 2, 3, 4, étoiles/population de l'agglomération .....	+ 33
51	Pourcentage restaurants 3, 4, 5 fourchettes ..	+ 34
41	Pourcentage de logements vacants .....	+ 42
38	Pourcentage de logements catégorie F 1 ..	+ 61
12	Pourcentage de personnes de CSP 7 (personnel de service) .....	+ 64

**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Projection négative
Menton .....	+ 10,35	Bully-les-Mines ...	— 2,41
Cannes .....	+ 10,31	Bruay-en-Artois ...	— 2,19
Vichy .....	+ 9,73	Nœux-les-Mines ..	— 2,16
Fréjus .....	+ 5,49	Wingles .....	— 2,13
La Baule .....	+ 5,45	Somain .....	— 2,03
Royan .....	+ 4,35	Lens .....	— 1,98
Antibes .....	+ 4,19	Libercourt .....	— 1,81
Bayonne-Biarritz ..	+ 3,18		

**HABITAT INDIVIDUEL - HABITAT COLLECTIF (Facteur 6)**

**1954**

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
40	Pourcentage d'immeubles raccordés au réseau d'assainissement .....	32
24	Pourcentage de maisons individuelles .....	— 40
38	Pourcentage de logements de catégorie F 1 ..	55
2	Pourcentage enfants moins de 15 ans .....	— 66
46	Distance à la mer .....	66

**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Projection négative
Strasbourg .....	4,11	Bruay-en-Artois ...	— 3,09
Thionville .....	3,58	Liévin .....	— 2,98
Metz .....	3,54	Armentières .....	— 2,95
Nice .....	3,31	Cognac .....	— 2,83
Cannes .....	3,22	La Baule .....	— 2,67
Annecy .....	3,20	Lens .....	— 2,53
Biarritz .....	3,06		

**Cette composante fait ressortir le contraste existant entre les agglomérations à mode d'habitat individuel des régions minières et des régions touristiques et les agglomération de l'Intérieur dont le type d'habitat est collectif**

1962

Numéro	Caractéristiques les plus proches	Angle caractéristique, facteur
24	Pourcentage de maisons individuelles dans l'agglomération .....	— 34
40	Pourcentage d'immeubles raccordés au réseau d'assainissement .....	+ 41
46	Distance à la mer .....	+ 46
38	Pourcentage de logements de catégorie F1 ..	+ 70

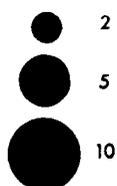
**Villes extrêmes sur ce facteur**

	Projection positive		Projection négative
Strasbourg .....	+ 3,57	La Baule .....	— 3,79
Nancy .....	+ 3,08	Arcachon .....	— 3,39
Annecy .....	+ 3,04	Bruay-en-Artois ...	— 3,24
Grenoble .....	+ 3,02	Douarnenez .....	— 3,04
Villefranche .....	+ 2,83	Lens .....	— 2,87
Clermont-Ferrand .	+ 2,74	Bully-les-Mines ...	— 2,82
Besançon .....	+ 2,64	Royan .....	— 2,52
Belfort .....	+ 2,63	Nœux-les-Mines ..	— 2,42
Lunéville .....	+ 2,54	Libourne .....	— 2,37

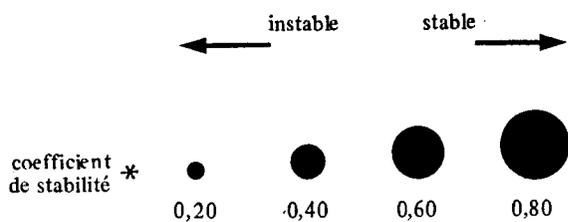
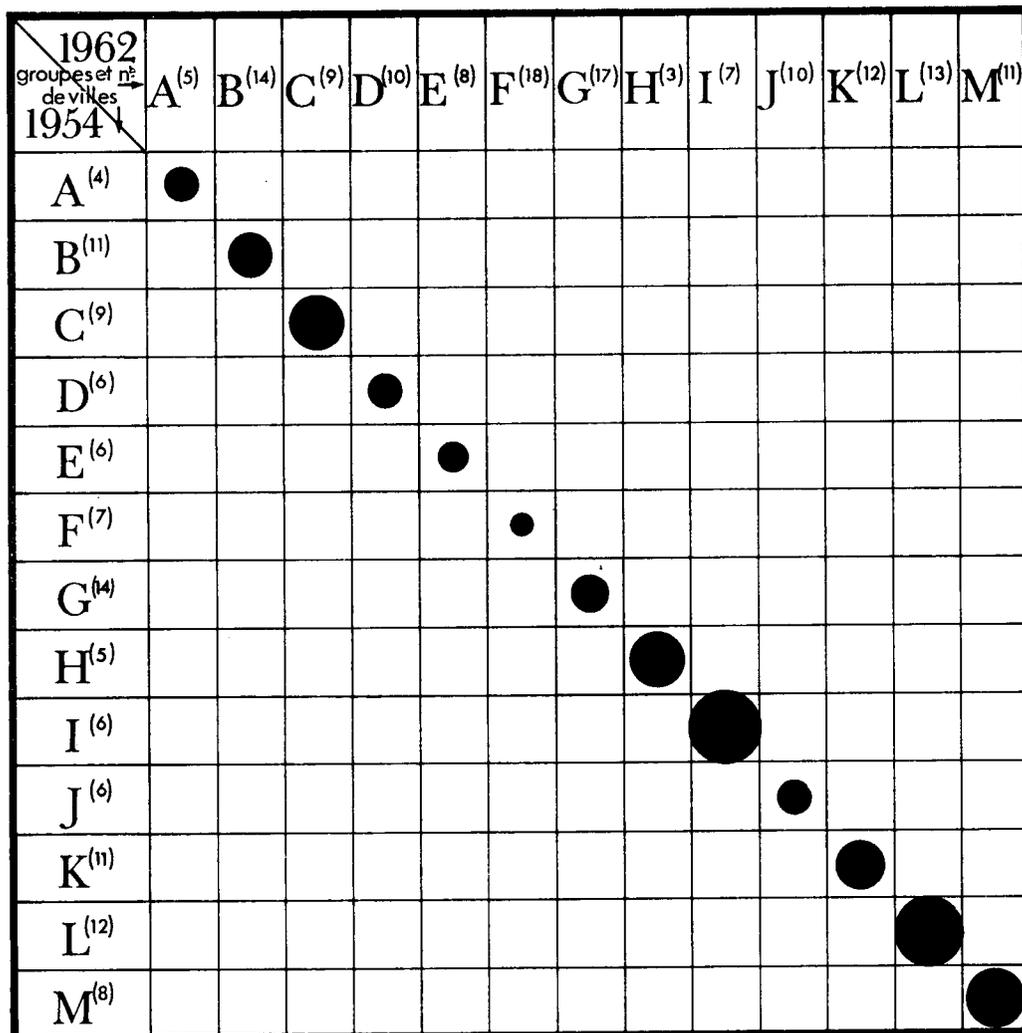
# comparaison des groupes de villes 1954 et 1962

1962 groupes et n° de villes 1954 ↘	A <sup>(5)</sup>	B <sup>(14)</sup>	C <sup>(9)</sup>	D <sup>(10)</sup>	E <sup>(8)</sup>	F <sup>(18)</sup>	G <sup>(17)</sup>	H <sup>(3)</sup>	I <sup>(7)</sup>	J <sup>(10)</sup>	K <sup>(12)</sup>	L <sup>(13)</sup>	M <sup>(11)</sup>	N <sup>(8)</sup>	O <sup>(10)</sup>	P <sup>(7)</sup>	villes isolées	aggl. non retenues en 1962
A <sup>(4)</sup>	●																●	
B <sup>(11)</sup>	●	●												●				
C <sup>(9)</sup>			●			●								●				
D <sup>(6)</sup>		●		●														
E <sup>(6)</sup>					●										●		●	
F <sup>(7)</sup>					●	●											●	
G <sup>(14)</sup>						●	●								●	●		●
H <sup>(5)</sup>								●								●	●	●
I <sup>(6)</sup>									●									
J <sup>(6)</sup>										●								●
K <sup>(11)</sup>											●			●				●
L <sup>(12)</sup>				●								●						
M <sup>(8)</sup>													●					
N <sup>(8)</sup>		●					●							●			●	
O <sup>(8)</sup>				●		●							●				●	
P <sup>(7)</sup>					●	●	●								●			
villes isolées	●	●	●		●	●					●			●			●	●
aggl. non retenues en 1954			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●		●

Nombre de villes



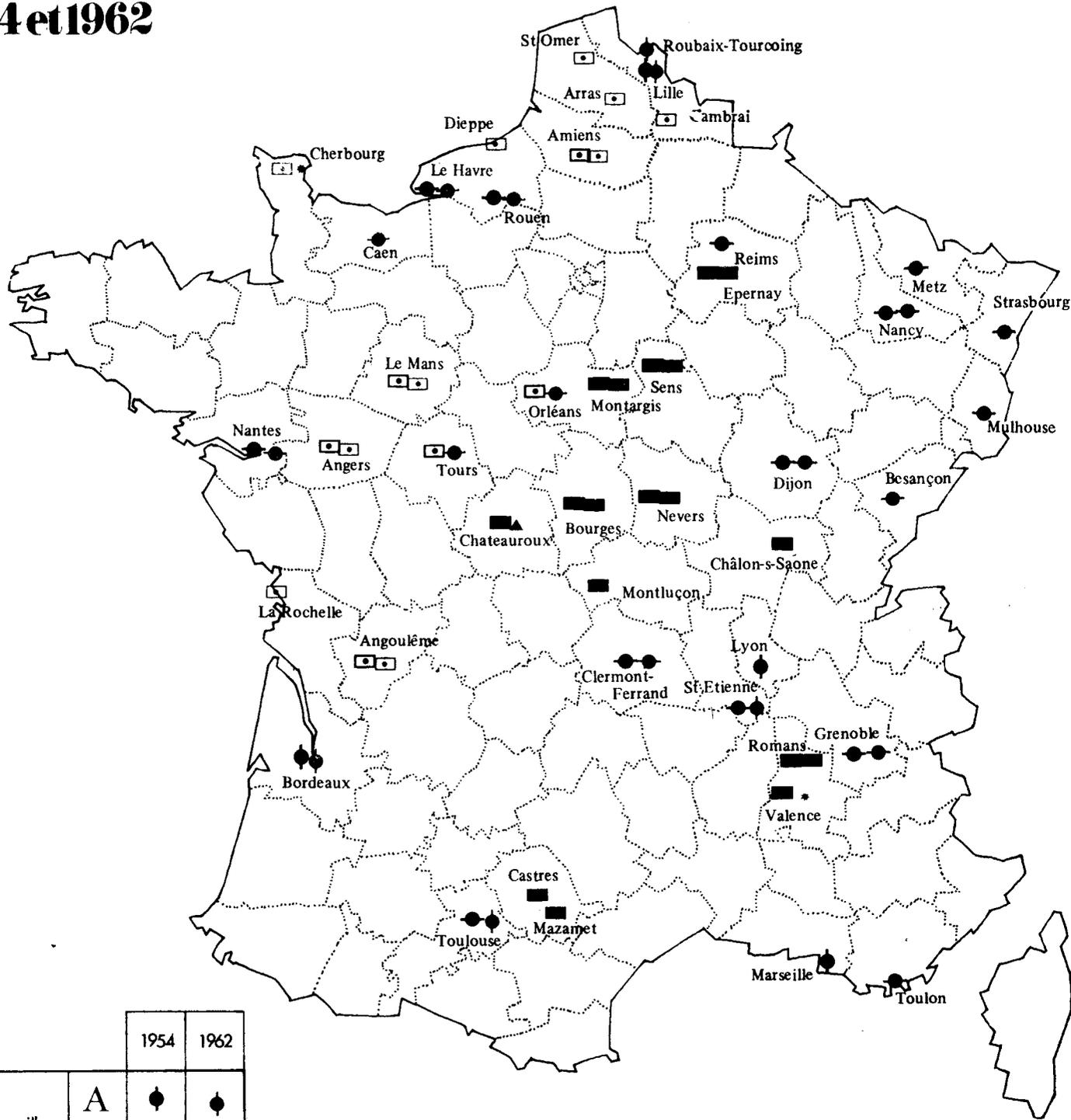
# stabilité des groupes de villes 1954 et 1962



\* C'est le rapport du nombre de villes communes à un groupe en 1954 et 1962 par le nombre de villes du groupe en 1962.

# groupes de grandes villes et de villes moyennes équilibrées

## 1954 et 1962



		1954	1962
grandes villes	A	●	●
	B	●	●
villes moyennes équilibrées	C	■	■
	D	□	□

- ville appartenant au groupe Len 1954
- ville passant dans le groupe F en 1962

N.B. - Les villes ne comportant qu'un symbole en 1954 ou en 1962, n'ont pu faire l'objet d'un classement dans l'autre cas (respectivement soit en 1962, soit en 1954).

**LES GROUPES A ET B SONT CARACTERISTIQUES  
DES VILLES D'IMPORTANCE GENERALE FORTE**

		1954		1962	
<b>A</b>		Marseille		Bordeaux	
		Lyon		Lille	
		Bordeaux		Roubaix-Tourcoing	
		Lille		Toulouse	
			Saint-Etienne		
<b>B</b>		Nancy	Le Havre	Tours	Nancy
		Grenoble	Reims	Orléans	Clermont-Ferrand
		Dijon	Toulouse	Nantes	Dijon
		Clermont-Ferrand	Nantes	Le Havre	Metz
		Mulhouse	Rouen	Toulon	Caen
		Saint-Etienne		Rouen	Besançon
				Strasbourg	Grenoble

**LES GROUPES C, D REUNISSENT LES VILLES MOYENNES EQUILIBREES**

		1954		1962	
<b>C</b>		Nevers	Sens	Bourges	Castres
		Epernay	Chalon-sur-Saône	Nevers	Mazamet
		Bourges	Montargis	Epernay	Montluçon
		Valence	Romans	Sens	Romans
		Châteauroux		Montargis	
<b>D</b>		Tours		Cambrai	Le Mans
		Angers		Dieppe	La Rochelle
		Orléans		Angoulême	Arras
		Amiens		Angers	Cherbourg
		Angoulême		Amiens	Saint-Omer
		Le Mans			

# groupes de villes tertiaires , de villes touristiques et résidentielles 1954 et 1962



		1954	1962
villes tertiaires	E	■	■
	F	▲	▲
	G	●	●
villes touristiques et résidentielles	H	◎	◎

\* ville appartenant au groupe C en 1954 .

N.B. - Les villes ne comportant qu'un symbole en 1954 ou en 1962, n'ont pu faire l'objet d'un classement dans l'autre cas (respectivement soit en 1962, soit en 1954) .

**LES GROUPES E, F, G REPRESENTENT LES VILLES  
AYANT UNE ACTIVITE TERTIAIRE PREPONDERANTE**

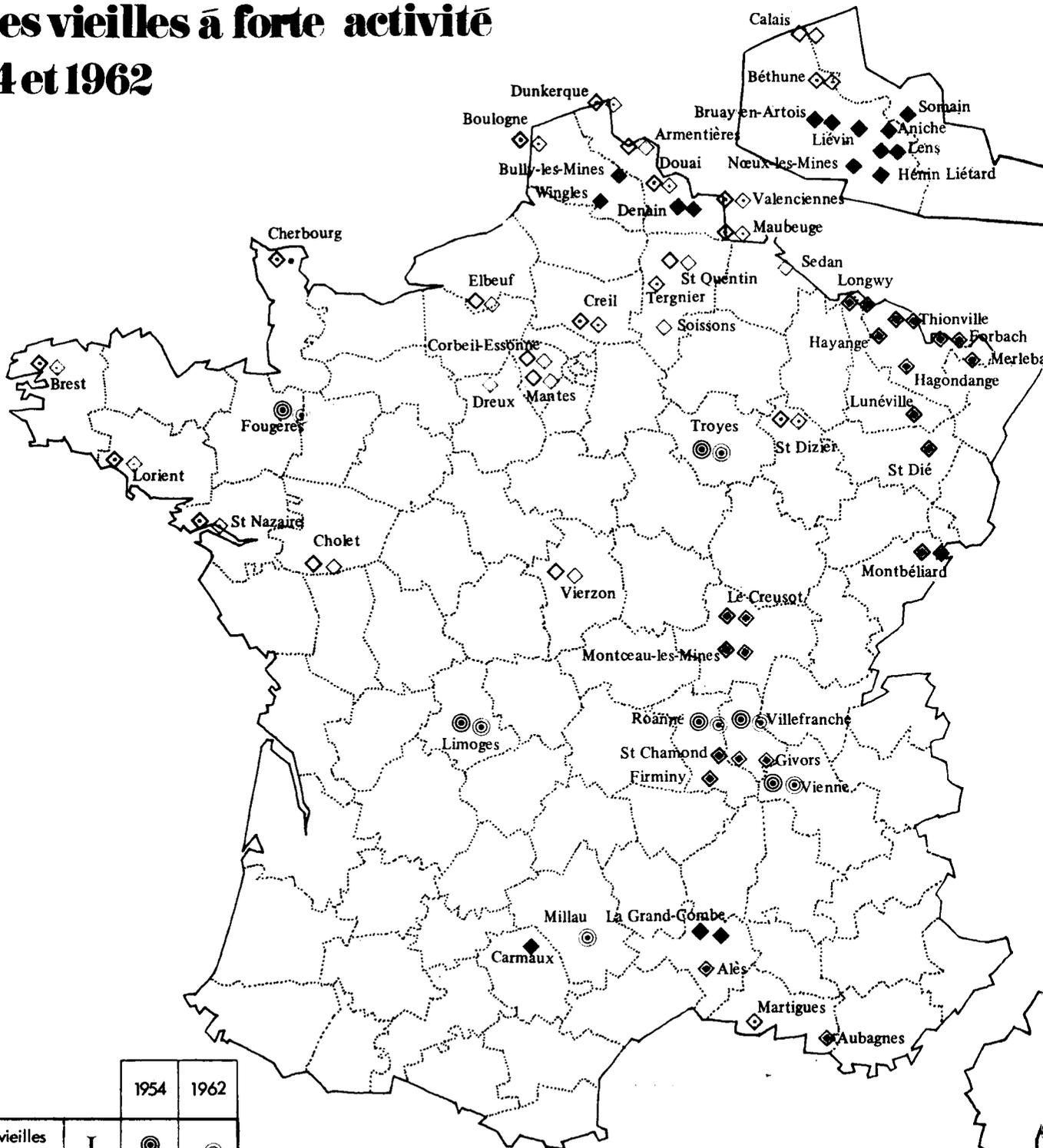
	1954		1962	
<b>E</b>	Montauban	Bergerac	Saint-Brieuc	Montauban
	Saintes	Rochefort	Quimper	Bergerac
	Albi	Narbonne	Vannes	Orange
			Niort	Saintes
<b>F</b>	Chartres	Melun	Chartres	Meaux
	Beauvais	Saint-Brieuc	Alençon	Saumur
	Evreux	Compiègne	Compiègne	Chaumont
	Chaumont		Beauvais	Lisieux
			Auxerre	Châlons-sur-Marne
			Bar-le-Duc	Valence
			Châteauroux	Charleville
			Laval	Tarbes
			Blois	Melun
<b>G</b>	Hyères	Brive	Aurillac	Moulins
	Grasse	Pau	Tulle	Avignon
	Perpignan	Bayonne	Lons-le-Saunier	Perpignan
	Carcassonne	Aurillac	Colmar	Pau
	Béziers	Rodez	Mâcon	Carcassonne
	Tarbes	Moulins	Brive	Chambéry
	Sète	Le Puy	Le Puy	Bourg
			Périgueux	Gap
		Agen		

**LE GROUPE H RASSEMBLE LES VILLES TOURISTIQUES A CARACTERE  
RESIDENTIEL, DONT LA POPULATION EST AGEE**

1954	1962
Antibes	Cannes
Biarritz	Vichy
Cannes	Menton
Vichy	
Nice	

# groupes de villes industrielles et de villes vieilles à forte activité

## 1954 et 1962



		1954	1962
villes vieilles à forte activité	I	◎	◎
villes industrielles	J	◆	◆
	K	◆	◇
	L	◇	◇
	M	◇	◇

● ville passant dans le groupe D en 1962

N.B. - Les villes ne comportant qu'un symbole en 1954 ou en 1962, n'ont pu faire l'objet d'un classement dans l'autre cas (respectivement soit en 1962, soit en 1954)

**LE GROUPE I EST CARACTERISTIQUE DES VILLES VIEILLES A FORTE ACTIVITE**

1954		1962	
Roanne Fougères Troyes	Vienne Limoges Villefranche	Limoges Vienne Millau Roanne	Troyes Villefranche Fougères

**LE GROUPE J INCLUT LES VILLES MINIERES OU L'ACTIVITE SECONDAIRE EST TRES ELEVEE, MAIS D'INTENSITE TRES FAIBLE ; LA POPULATION Y EST JEUNE, L'HABITAT INDIVIDUEL, L'ATTRAIT TOURISTIQUE INEXISTANT**

1954		1962	
Bruay-en-Artois Liévin Denain	Hénin-Liétard Lens La Grand'Combe	Lens La Grand'Combe Carmaux Nœux-les-Mines Somain	Denain Wingles Aniche Bruay-en-Artois Bully-les-Mines

**LE GROUPE K COMPREND DES VILLES CARACTERISEES PAR UNE ACTIVITE SECONDAIRE TRES IMPORTANTE ; TRES PROCHE DU GROUPE J, IL S'EN DIFFERENCIE PAR UNE PLUS FORTE INTENSITE DES ACTIVITES**

1954		1962	
Longwy Forbach Hayange Lunéville Saint-Dié Montbéliard	Thionville Montceau Le Creusot Firminy Saint-Chamond	Le Creusot Montceau-l.-Mines Givors Saint-Chamond Alès Aubagne	Hagondange Longwy Thionville Montbéliard Forbach Merlebach

**LES GROUPES L ET M REUNISSENT EGALEMENT DES VILLES OU L'ACTIVITE SECONDAIRE EST IMPORTANTE ; LE GROUPE L EST PRINCIPALEMENT COMPOSE DE PORTS ; L'INTENSITE DES ACTIVITES LIEE AU TRAVAIL FEMININ EST NETTEMENT PLUS ELEVEE DANS LE SECOND GROUPE**

	1954		1962	
<b>L</b>	Dunkerque Douai Boulogne Valenciennes Brest Lorient	Cherbourg Béthune Maubeuge Creil Saint-Nazaire Saint-Dizier	Saint-Dizier Brest Lorient Dunkerque Boulogne Saint-Nazaire Denain	Maubeuge Creil Béthune Tergnier Martignes Valenciennes
<b>M</b>	Elbeuf Corbeil-Essonne Cholet Mantes	Calais Saint-Quentin Armentières Vierzon	Elbeuf Armentières Corbeil-Essonne Vierzon Calais Saint-Quentin	Cholet Dreux Soissons Mantes Sedan

**LE CONTENU DE TROIS GROUPES DE VILLES EST TOTALEMENT DIFFERENT  
EN 1954 ET EN 1962 ; LES VILLES NE SE RATTACHENT A AUCUN  
DES GROUPES DE LA TYPOLOGIE**

**1954**

$\alpha$	$\beta$	$\gamma$
Colmar	La Rochelle	Quimper
Mâcon	Dieppe	Laval
Chambéry	Arras	Niort
Bourg	Soissons	Agen
Besançon	Cambrai	Avignon
Epinal	Châlons-sur-Marne	Périgueux
Belfort	Verdun	Nîmes
Annecy	Laon	

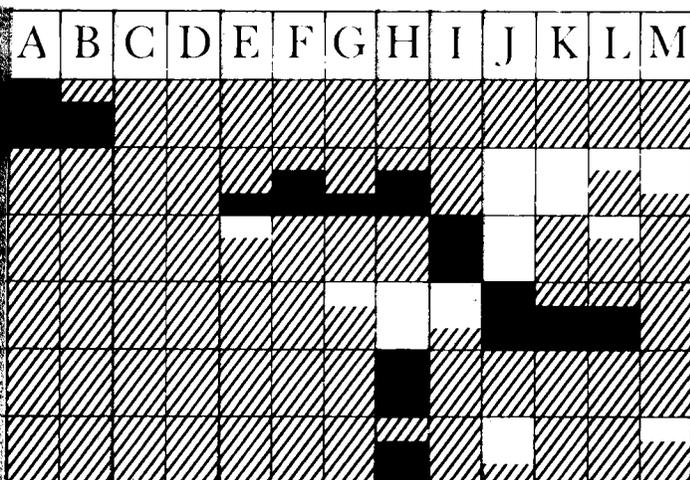
**1962**

$\sigma$	$\mu$	$\epsilon$
Chalon-sur-Saône	Nîmes	Bayonne-Biarritz
Epinal	Béziers	Antibes
Saint-Dié	Albi	Grasse
Belfort	Narbonne	Arcachon
Lunéville	Sète	Royan
Dole	Morlaix	La Baule
Mulhouse	Libourne	Fréjus
Reims	Dax	
	Auch	
	Hyères	

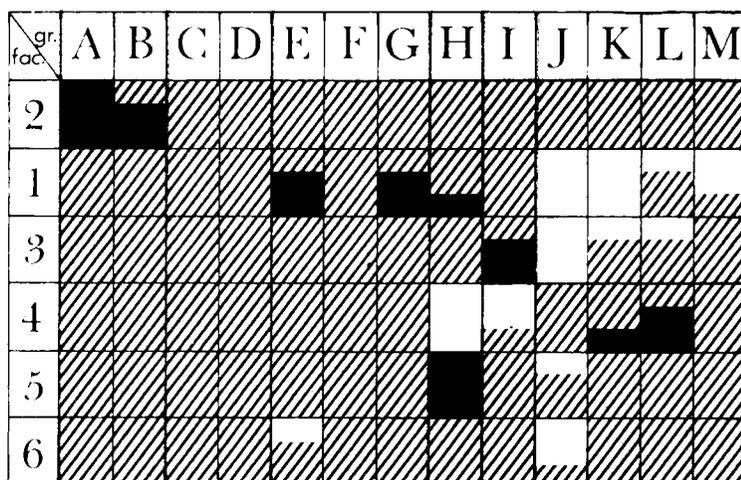
# comparaison des schémas croisés

groupes de villes, projections moyennes sur les six premiers facteurs

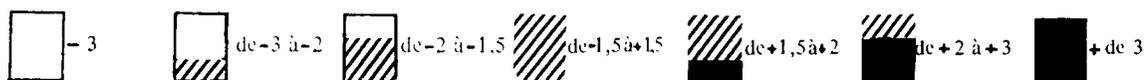
## 1954



## 1962



classes de projections moyennes



## évolution des groupes de villes (62/54)

groupes facteurs	grandes villes		villes moy. équil.			villes tertiaires		villes tour. résident	villes à forte act.	villes indus tri.			
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
importance générale 2													
opposition second. tert. 1					+	=	+	-					
intensité des activités 3					+				-		-		
vieux jeunes 4							+			=	-		
aspect touristique 5										-			
habitat ind et collectif 6					-				=				+

- Saut d'une classe dans la classe inférieure  
 + Saut d'une classe dans la classe supérieure  
 = Saut de deux classes dans les classes inférieures

# groupes vocation et rôles de la ville

Toute étude globale sur les villes semble vaine si l'on ne prend pas en compte l'action des groupes urbains, leur nature, leur idéologie, leurs rapports à l'économie et au politique, leurs projets et leurs moyens d'action.

La prise en charge du devenir de la ville par les groupes urbains revêt des formes multiples : économique, idéologique, politique. Elle peut être directe ou indirecte, manifeste ou camouflée, institutionnalisée ou non, conciliante ou agressive, démocratique ou autoritaire. Il existe peu de villes qui ne soient pas modelées par les groupes urbains et par la complexité des relations qui se nouent entre eux. Ce qui ne signifie pas que de tels groupes agissent et réagissent sans tenir compte de leurs intérêts personnels ou de leur position dans l'appareil de production économique. Très souvent dans la réalité, pour eux, servir la ville, c'est l'asservir.

## a) LES « MILIEUX » ET « GROUPES » DE LA VILLE

La prise en compte des groupes urbains impose de les distinguer des différents « milieux », « catégories », « groupes » existant dans le champ urbain ; de préciser le concept de groupe et de dégager la spécificité des groupes urbains et de leurs comportements.

### \* Problématique urbaine

Sous l'impulsion du développement des forces économiques, industrielles ou simplement par le déversement du trop-plein du monde agricole, nos villes subissent une croissance accélérée. Sous l'action des mêmes causes, elles se ressemblent de plus en plus ; elles se débattent avec les mêmes difficultés et tentent de résoudre les mêmes problèmes. Ces processus d'identité qui rapprochent les villes les unes des autres renvoient à des groupes sociaux semblables.

Fréquemment localisés dans l'espace par d'autres groupes, on les reconnaît à leur lieu de résidence, de travail, à leur comportement social, à leur échelle de valeurs. Beaucoup d'entre eux ont une existence sociale puisqu'ils sont cernés et perçus par d'autres groupes. Leurs membres n'entretiennent le plus souvent que peu de relations formelles ou informelles et leur structure est presque entièrement déterminée par des mécanismes sociaux sur lesquels ils n'ont pas de prise ou peu.

La ville couvre en effet les individus de l'anonymat et les enferme dans le champ des relations intra-familiales. Le logement devient le lieu d'un nœud étroit de relations sociales. Les équipements tendent à être utilisées par des « séries » d'individus ou de familles non organisées.

Quel que soit l'impact des processus d'identité qui tendent à atténuer fortement des différences entre villes, il existe des processus de singularité au moyen desquels une ville cherche à se donner une personnalité ou une vocation propre. Sans référence à l'histoire, les différences de structures économiques, sociales, politiques, idéologiques qui existent entre les villes ne sont guère ex-

plicables. A la superposition diachronique des systèmes économiques dans les villes, s'est ajoutée la superposition correspondante des strates sociales. Les groupes urbains se révèlent ainsi différents et reflètent les phases historiques de leurs villes. Dans ce contexte, il est donc possible d'appeler sans abus, groupes urbains, des groupes sociaux apparemment disparates par leur contenu et par les dimensions qui les caractérisent : bourgeoisie commerçante, industrielle, terrienne, de vieille bourgeoisie protestante ou catholique, etc., des ensembles tels que les cadres, les enseignants, les professeurs, les techniciens, les professions libérales.

Dans la réalité, chacune de ces catégories est susceptible d'être, selon le cas et la perspective où l'on se place, un simple milieu social, une catégorie socio-professionnelle, un groupe social, un groupe urbain.

#### \* **Les milieux sociaux**

Bien que d'utilisation courante, le concept de « milieu social » n'a cependant pas encore reçu de statut scientifique et donne l'impression d'une notion parasitaire. Si l'on se réfère à la fonction que leur assignent les groupes urbains, les milieux sociaux sont constitués par un ensemble d'individus qui, dans une profession ou une activité économique, politique, culturelle, en raison de leur audience, sont susceptibles de jouer un rôle de support à l'action des groupes urbains (ou encore d'influencer les individus du même ou d'autres milieux).

Selon l'opinion des groupes urbains, les milieux sociaux se distingueraient d'eux parce qu'ils n'ont pas de projets propres et qu'ils constituent uniquement une force sociale de support ou de rejet des projets assumés par les groupes urbains. Ainsi les milieux commerçant et universitaire d'Angers ne sont pas les producteurs du projet de vocation horticole européenne de cette ville, mais ils en représentent les supports par les avantages qu'ils peuvent en tirer, ce qui implique un certain consensus idéologique entre le groupe urbain promoteur du projet et ces milieux.

#### \* **Les catégories socio-professionnelles**

Quelle est la validité scientifique, la pertinence des catégories socio-professionnelles par rapport au problème posé ?

Elaborées et utilisées dans les pays industriels, peut-être relèvent-elles plus qu'on ne le pense d'une analyse marxiste dans la mesure où elles tiennent compte de la position des individus dans le système de production. Il s'agit là d'une conception des groupes sociaux extrêmement simpliste mais qui s'est révélée opérationnelle en tant que variable quantitative et qualitative rendant compte des faits sociaux dans des domaines multiples (économie, sociologie, études de marché, publicité, etc.).

Il est évident qu'elles ne traduisent nullement des groupes sociaux réels, mais se présentent plutôt comme des agrégats d'individus possédant en commun une caractéristique professionnelle qui explique en partie la prédominance de tel ou tel comportement collectif. Cependant, il ne faut pas généraliser, les différences sont sensibles selon les branches d'activité, les régions, les villes. Quoi qu'il en soit, dans toute analyse effectuée à partir des catégories socio-professionnelles, les groupements dégagés n'ont d'existence sociale que par des comportements identifiables et par une position fonctionnelle dans l'appareil de production.

Dans la majorité des cas, ces comportements ne s'apparentent pas à ceux d'agents historiques qui conduiraient la société vers un autre avenir ou vers d'autres modes d'organisation sociale ou socio-économique. Ces groupements reflètent plus la société à laquelle ils appartiennent qu'ils ne la construisent.

### \* Les groupes sociaux

Pour une grande partie des populations des villes, les groupes existants sont avant tout des groupes sociaux dont les caractéristiques et les comportements résultent essentiellement de leur statut (en fonction et en revenu) dans le système économique et la société globale.

Tout groupe social n'est pas un groupe urbain. Prenons le cas des ouvriers immigrants ; si l'on apprécie leur nombre, leur âge, leur salaire dans différentes villes, les immigrants constituent une simple catégorie conceptuelle socio-professionnelle apte à être manipulée statistiquement ; si on les considère comme un ensemble d'individus dont la mobilité géographique et professionnelle ou d'autres comportements sont le résultat du mode de fonctionnement du système économique, de l'appareil d'enseignement ou de formation, de la localisation des forces de production, des rapports entre espace rural et espace urbain, etc., les ouvriers immigrants sont placés dans l'ensemble du système social et constituent donc un groupe social ; si les membres de ce groupe social, qui ne sauraient se confondre avec d'autres, sont localisés dans un quartier de la ville et en « consomment » le centre ou tout autre espace urbain, l'équipement, l'idéologie, le concept de groupe urbain doit leur être attribué. Dans sa pratique urbaine qui est plutôt passive, le groupe social établit un mode de rapport spécifique avec la ville.

### \* Les groupes urbains

Le concept de groupe urbain doit donc être réservé à tout groupe social dont les projets, l'action et les comportements déterminent ou sont susceptibles de déterminer, au moins en partie, le contenu présent ou futur d'un ou de plusieurs aspects spatiaux ou non de la ville. Cette action peut revêtir un caractère économique, social ou politique, dès lors qu'elle a la ville comme objet. Ainsi les groupes urbains assument la ville tantôt au nom ou en faveur de la rationalité économique industrielle, tantôt en s'y opposant.

Les groupes peuvent, par ailleurs, être formels, institutionnalisés ou non, porteurs des valeurs historiques de la ville ou de valeurs en plus ou moins grande rupture avec l'histoire de la ville. De plus, si l'on admet cette définition du groupe urbain, leurs membres peuvent être mûs dans certains cas par leurs propres intérêts économiques et dans d'autres, simplement déterminés par une idéologie donnée.

Un groupe social, un groupe urbain, un milieu social constituent donc chacun à leur niveau un « tout » qui se différencie d'une simple collection d'individus.

Un même individu peut être à la fois un élément d'un milieu social, d'un groupe social, d'un groupe urbain. Cependant, sa place, sa fonction et sa relation dans et avec les autres éléments de ces ensembles diffèrent ; théoriquement, l'individu n'est pas le même dans chacun de ces groupes. D'où les difficultés pour le sociologue de distinguer ces trois réalités ; difficultés aggravées par le fait que les informateurs passent sans cesse d'un ensemble à un autre.

## b) CONCEPTS POUR UNE METHODOLOGIE DES GROUPES URBAINS

L'idée de base est qu'il doit exister une relation entre la mobilité ou l'immobilité résidentiels et l'image que les groupes urbains se font de la ville. Dans cette perspective, le concept de groupe est essentiel, ce qui conduit à en retracer la genèse et à préciser la signification qui lui est donnée dans le cadre de ce document.

### \* Le concept de groupe

Ce concept apparaît dès que la sociologie s'émancipe de la philosophie sociale. Marx en Europe, Lester Ward aux Etats-Unis intègrent les premiers, l'action des groupes sociaux dans l'évolution de la société. Selon Ward, c'est par eux que la société s'autodétermine. Marx définit les groupes en termes de classes sociales dont l'action est caractérisée par leur position dans l'appareil de production.

Il convient de remarquer que cette polarisation sur le concept de classe va constituer longtemps un obstacle à l'analyse des faits et des groupes sociaux et de leurs interactions. La nécessité de reconnaître une différenciation sociale au sein d'une même classe, c'est-à-dire l'existence de diverses strates sociales s'est imposée progressivement (théorie des classes non antagonistes des sociologues de l'Est). Les groupes sociaux ont reçu droit de cité dans les sciences sociales grâce à Durkheim qui, le premier, a affirmé que le « groupe pense, sent, agit tout autrement que ne le feraient ses membres s'ils étaient isolés ». Pour cet auteur, ce sont des comportements et un système de valeurs communs qui constituent les fondements de tout groupe social ; l'unité du groupe est interne. Avec Halbwachs, il définit en outre les bases du concept des « milieux sociaux » en soulignant leur action sur l'évolution de la société, leur degré d'influence étant fonction de leur « densité dynamique », termes susceptibles d'être traduits actuellement par ceux de niveau d'organisation et de cohésion, notamment sur le plan idéologique ; les milieux sociaux restent cependant conditionnés par la société globale.

D'autres auteurs ont fait progresser la notion de groupe : Georges Simmel qui introduit le concept d'interaction et développe celui de cohésion sociale ; il crée ensuite la notion de groupe d'appartenance que Robert Merton complète en définissant le groupe de référence ; Charles H. Cooley analyse les mécanismes de l'apprentissage social et découvre les groupes primaires dont les membres entretiennent des relations directes, informelles « face à face », intenses, soumises à un contrôle social sans relâche. Par la suite, le concept de rôle lui permettra de mieux comprendre le fonctionnement de ces groupes. La vie sociale, appréhendée comme une organisation des rôles des individus, des valeurs, des attitudes en vue de la solution d'un problème collectif, prend dès lors un statut scientifique.

Selon l'analyse de Sartre, le groupe se définit non comme un être, mais comme un acte, par une praxis commune tournée vers l'extérieur, par auto-analyse et auto-critique (conscience d'appartenance) et leurs membres seraient liés par un « serment » implicite ou explicite.

Ce corps complexe des concepts a permis à la sociologie d'entreprendre l'étude des groupes sociaux :

- position dans l'appareil de production : classes sociales, catégories socio-professionnelles, milieux sociaux ;
- rôle, interaction, cohésion, forces, champ d'action, perception, contrôle social, idéologie.

Il en résultera une classification correspondant à toutes les situations :

- fonction des groupes (économique, politique, idéologique) ;
- mode de relation (formel, informel, primaire, secondaire) ;
- perception (in group, out group de Summer) ;
- nature du lien qui donne au groupe sa cohésion.

### \* Typologie des groupes urbains

Une recherche conduite à Poitiers a permis d'élaborer une nouvelle typologie des groupes urbains (3). Dans cette recherche, un groupe représente un ensemble de personnes pris comme une totalisation toujours en cours et non

(3) A. Antunès et C. Durand, « Contribution à une sociologie des groupes urbains ». Ouvrage déjà cité.

comme une totalité achevée, organisée en fonction d'une finalité. Les individus qui le constituent ont en commun des valeurs et des comportements socialement perceptibles (4). De nature évolutive, le groupe doit ainsi sa réalité à la perception des autres individus. L'existence du groupe ne dépend donc pas de la conscience d'appartenance de ses membres, mais de sa reconnaissance par d'autres individus ou groupes.

Si l'on se réfère aux recherches menées dans différentes villes, et plus particulièrement à Poitiers, il est possible de considérer que les groupes urbains se constituent autour de trois formations principales : deux positions extrêmes, les groupes leader et typique ; une position intermédiaire de compromis, le groupe de transition. Cette trilogie schématise bien sûr la complexité du jeu des acteurs ; il existe certainement à l'intérieur d'un même groupe, des sous-groupes qui se distinguent par des options différentes quant aux moyens à mener, mais non quant aux objectifs poursuivis.

Le groupe typique est détenteur des valeurs issues d'un passé traditionnel et historique, valeurs qui le conduisent à se différencier par des comportements des modes de pensée et de vie.

Le groupe leader promeut des valeurs et des modèles de comportement en rupture avec le passé de la ville.

Le groupe de transition s'efforce d'assumer la mutation de la ville en prenant en charge les valeurs et les modèles du groupe typique pour les adapter aux exigences de l'évolution de la société globale telles que le groupe leader (5) les perçoit.

#### \* Une certaine image de la ville

Chaque groupe urbain construit une image spécifique de la ville à partir des rôles qu'il lui attribue ou souhaite lui voir attribuer.

Conditionnée par les besoins, les valeurs, les attitudes du groupe, cette image saisit la ville dans sa totalité en associant son histoire, son présent et une certaine vision de son destin. Interprétation de la réalité, elle n'est jamais acquise définitivement.

Il paraît essentiel de déterminer les éléments qui composent l'image et leur mode de structuration, l'idéologie qui la spécifie, car elle constitue le meilleur indicateur et le meilleur révélateur de l'existence des groupes.

#### *Les éléments de l'image*

En psycho-sociologie, le rôle correspond à l'ensemble des comportements que l'on attend d'un individu en raison de son statut dans un ensemble social (groupe, organisation, institution), ce qui suppose l'existence d'interactions entre plusieurs acteurs qui se perçoivent entre eux.

Ce concept transposé au cas de la ville implique que celle-ci joue *des rôles* par rapport à d'autres villes et par rapport à ses habitants. Une ville peut ainsi se voir assigner, reconnaître ou refuser des rôles : administratif, industriel, universitaire, commercial, touristique, judiciaire, religieux, etc. Par ailleurs, il peut y avoir convergence ou conflit entre la demande sociale locale et la demande sociale globale.

Pourquoi rôle et non fonction ?

Le terme classique de fonction (commerciale, universitaire, touristique...) qui apparaissait plus adéquat au départ ne rend pas compte de tous les aspects relationnels socialement perçus, ni des jugements de valeurs sous-jacentes à

(4) Arlette et Augustin Antunès, « L'espace : enjeu des groupes urbains », in La Vie urbaine, n° 2, 1971.

(5) Accorder à un groupe l'attribut de leader n'implique pas nécessairement qu'il ait le pouvoir, qu'il impose sa loi et ses normes dans la cité. Son leadership se situe au niveau des valeurs, des comportements. Il est leader dans la mesure où il introduit une nouvelle dynamique dans la ville.

l'image de la ville. L'ensemble des activités que les économistes ou les géographes assignent dans leurs analyses aux fonctions urbaines est relativement standardisé, ne serait-ce qu'en raison de l'insuffisance des sources statistiques. En revanche, la gamme d'actions que les groupes emploient dans leur perception des rôles dépasse, notamment par ses aspects qualitatifs, l'étendue des activités liées aux fonctions urbaines classiques. La fonction n'est jamais remise en cause, le rôle au contraire est reconnu ou contesté. Il est possible de dire que la fonction est un terme neutre et que le rôle traduit mieux les aspects idéologiques souvent passionnels impliqués par l'image que les groupes se font de la ville.

Le rôle est reconnu par d'autres villes dans la mesure où il s'exprime à travers des actions pour lesquelles la ville est jugée compétente. Celle-ci ne peut tolérer qu'une autre ville exerce les activités déterminantes de ce rôle, ce qui implique une hiérarchie dans les actions. Produit de l'histoire et de la tradition, cette hiérarchie constitue le fondement des rôles acquis. Par opposition, il existe des rôles occasionnels dans la mesure où ils sont imposés de l'extérieur, sans racine dans le passé de la ville. Si les rôles acquis sont difficilement contestables, les rôles occasionnels deviennent l'enjeu d'une surenchère entre les villes.

En France, comme ailleurs, des villes se battent plus ou moins ouvertement pour s'approprier ou simplement défendre un rôle urbain. Se donner, demander tel ou tel équipement ou bien l'arracher à une autre ville ; c'est ainsi que se concrétise le combat. Ce fait caractérise particulièrement les villes décidées à s'imposer en capitale régionale, ville universitaire ou administrative.

En organisant selon un ordre hiérarchique, l'ensemble des rôles qu'ils lui reconnaissent, les groupes confèrent à la ville *une vocation*. Celle-ci est non seulement la structure des rôles perçus par les individus, mais c'est à travers elle qu'une ville se singularise et affirme son statut par rapport à d'autres villes. Être capitale régionale constitue une vocation pour autant qu'elle soit reconnue. Pour survivre et se développer, cette vocation s'appuie souvent en France, sur le rôle administratif qui domine les autres rôles et qui les ordonne.

La situation d'une ville qui végète ou se développe sans vocation spécifique ou sans avoir conscience d'une vocation spécifique est souvent dramatique.

Le concept de vocation s'applique sans ambiguïté aux villes qui, dans le passé, ont eu à lutter pour affirmer leur statut principalement administratif et politique — anciennes capitales régionales. Pour un certain nombre de villes, la définition d'une vocation est un phénomène relativement nouveau ; c'est le cas des villes à la recherche de leur personnalité urbaine (villes nouvelles, par exemple) ; personnalité qui est l'aboutissement de l'effort des groupes sociaux pour spécifier leur ville et amorcer le choix d'une vocation.

### *L'idéologie urbaine*

Les idéologies, c'est-à-dire les systèmes de valeurs auxquels se réfèrent les groupes, conduisent à des interprétations différentes des rôles d'une ville, donc à des images distinctes selon les groupes.

En donnant une vision totale de la ville, incluant l'espace et le temps, l'idéologie engendre une structure spécifique qui fond et cimente l'ensemble des éléments. L'image de la ville n'est donc pas sa réalité objective, mais avant tout le reflet d'une réalité.

Il est ainsi permis de penser que :

— les groupes sociaux se réfèrent à l'histoire pour construire leur vision de l'avenir ; il convient cependant de ne pas considérer l'histoire de la ville comme seul facteur explicatif de l'idéologie, mais de prendre également en compte le contexte économique dans lequel agissent les groupes sociaux ;

— les équipements urbains créés ou souhaités par les groupes sociaux révèlent l'idéologie de ces mêmes groupes puisqu'ils tendent à consolider ou à modifier tel ou tel rôle urbain en fonction de la vocation.

Enfin, dans certaines villes, où l'influence d'une idéologie locale sur la recherche ou la mise en œuvre d'une vocation est extrêmement importante, l'efficacité de cette idéologie est intimement liée à une structure sociale et économique particulière, ainsi qu'à une certaine spécificité du pouvoir urbain détenu par certains groupes.

#### *Projection de l'image sur l'espace urbain*

Les groupes sociaux projettent au sol des images *des rôles et de la vocation* ; ils découpent ainsi l'espace total en espaces signifiants. Plus la représentation et le contenu d'un espace social s'harmonisent avec les rôles et la vocation de la ville tels qu'ils sont perçus par un groupe, plus celui-ci tend à valoriser cet espace et inversement. Les images formées par les groupes traduisant des idéologies contradictoires plus ou moins opposées, l'espace devient ainsi un enjeu collectif.

L'organisation et la planification d'une ville ne sauraient donc traiter l'espace comme neutre et abstrait, mais comme vécu à des niveaux différents de pratique par les groupes urbains, ce qui implique que la ville ne soit pas considérée par les aménageurs comme un « objet » qui leur appartiendrait, mais comme une création collective, dont aucun des acteurs n'a, à lui seul, la maîtrise entière.

**RÉFLEXION  
SUR UNE ANALYSE DYNAMIQUE  
DE LA FONCTION URBAINE**

# évolution du cadre conceptuel

L'objectif d'ajustement des deux approches précédentes conduit à entreprendre une réflexion sur le cadre conceptuel nécessaire à une attaque pertinente du problème. Il était logique de tenir compte de l'acquis de l'ensemble des études urbaines et prospectives de l'OTAM, dans la mesure où celles-ci ont contribué à dégager des éléments fondamentaux pour la saisie, à la fois de la structure statique des villes et d'autre part des mécanismes sous-tendant leurs processus d'évolution. Ce cadre conceptuel, dont le contenu a progressé dans le temps, va également servir de référence pour l'exploration des critères adéquats à la détermination de nouvelles caractéristiques nécessaires à une analyse dynamique de la fonction urbaine.

Au cours de la présentation des différentes études qui marquent une progression dans l'approche de la réalité urbaine (analyse, place et rôle des villes dans la société globale et régionale, relation des villes avec le système économique, etc.), la contribution des recherches à ces travaux est mise en évidence.

## **a) DYNAMIQUE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DE LA SOCIÉTÉ URBAINE : « UNE IMAGE DE LA FRANCE EN L'AN 2000, SCENARIO DE L'INACCEPTABLE » (1)**

Cette étude s'attache à tracer l'image tendancielle de la France en l'an 2000. Ce qui implique d'analyser la société française, de saisir ses mécanismes et son processus d'évolution. Le cheminement prospectif du scénario (méthode choisie) s'appuie sur le système socio-économique français décomposé en quatre sous-systèmes : les sociétés industrielle, urbaine, rurale, agricole. On a distingué à l'intérieur de chacune de ces sociétés les éléments qui apparaissent essentiels : les forces de production, les modes de production, les rapports sociaux, les institutions et l'espace. Les sociétés industrielle et agricole sont directement liées aux forces de production ; les sociétés urbaine et rurale, à l'implantation spatiale des hommes. Ce sont les sociétés industrielle et urbaine, leur dynamique, leurs interactions qui nous intéressent essentiellement.

Il est possible de définir la société industrielle comme l'ensemble social qui assure la production et la distribution des biens non agricoles ; les modes de production sont marqués par une tendance à la substitution de l'homme par des moyens mécaniques et par la part du capital ; la forme spatiale est l'entreprise.

La société urbaine française s'exprime dans les agglomérations et plus spécialement dans les centres urbains façonnés par l'histoire. Elle engendre des groupes sociaux différenciés et hiérarchisés qui se distinguent par des modes de vie et des valeurs particulières (voir plus loin le tableau « Société urbaine »).

En prenant appui sur le centre de la ville, la société urbaine se caractérise par le fait qu'elle organise les échanges, la distribution, assure la diffusion et l'essor de la culture, engendre des innovations techniques et sociales.

Les groupes sociaux obéissent en tant qu'agents économiques aux valeurs que secrète et diffuse la société industrielle, valeurs axées sur la rationalité économique : recherche du profit maximum, compétition économique. En tant que

(1) Déjà cité. Collection Travaux et Recherches de Prospective, n° 20, La Documentation Française.

## SOCIETE URBAINE

COMPOSANTES QUE LA SOCIETE URBAINE TEND A REPRODUIRE A	INTERACTION ENTRE LA SOCIETE URBAINE ET LES AUTRES SOCIETES B
<p>1. Concentration des hommes } dans l'espace de l'habitat</p>	<p>La société industrielle renforce cette concentration.</p> <p>La société rurale, en alimentant le « mythe pavillonnaire » rend difficile l'organisation de l'espace périurbain (coût d'infrastructures et d'équipements dispersés).</p>
<p>2. Concentration des services et d'équipements très diversifiés et nombreux à aire d'influence étendue.</p>	<p>La demande provenant des autres sociétés, notamment de la société industrielle (économie d'échelles), favorise cette concentration et l'introduction de critères de rentabilité.</p> <p>Dans les villes où cette demande est faible (villes non industrielles, ville à tertiaire réduit), il en résulte une dégradation de la composante 2 ; d'où perte de vitesse de leur développement (villes sous-équipées, centres-villes peu dynamiques).</p>
<p>3. Cette double concentration permet à la société urbaine d'intensifier ses relations et échanges inter-villes et avec les autres sociétés, et d'assurer son rôle de production et de diffusion de l'innovation.</p>	<p>Relations, échanges, créations, diffusion d'innovations sont renforcés par les autres sociétés, et de manière prédominante, par le développement de la société industrielle. Mais cela entraîne, par la saturation des centres, des déséquilibres entre les différents espaces de la ville (congestion du centre, sous-équipement des périphéries, inadéquation des structures urbaines à la circulation motorisée des hommes).</p>
<p>4. Les trois composantes précédentes assurent le développement des villes en tant que systèmes organisationnels et centres du pouvoir politico-économique (fonction du centre).</p>	<p>La vitesse de croissance urbaine, imprimée par les autres sociétés, notamment par les sociétés industrielles et agricoles, obstrue d'une part le système organisationnel de la ville et dissocie, d'autre part, l'action des institutions décentrées de pouvoir politique et/ou économique.</p>
<p>5. Stratification sociale marquée par la part que les groupes ont dans le pouvoir urbain, part qui est fonction d'un prestige social hérité.</p>	<p>La société industrielle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— secrète dans la ville des groupes sociaux à revenus supérieurs aux revenus moyens possédant une culture marquée par la technique et le besoin d'efficacité,</li> <li>— secrète en outre une main-d'œuvre dont les tâches sont socialement frustrantes.</li> </ul> <p>Les conditions de vie quotidienne des uns et des autres se détériorent.</p>
<p>Expression spatiale de la société urbaine : la ville au sens large du mot.</p>	

RESULTATS

C

Coexistence d'une concentration verticale (densification) et d'une dispersion horizontale des ensembles humains urbanisés.

Polarisation des services sur les grandes villes.

Stagnation ou développement de villes aboutissant ou à l'absence de réseau urbain ou à un réseau urbain lâche (interéchanges faibles entre villes d'une même région).

Décroissance de groupes sociaux qui assuraient traditionnellement certains services (petits commerçants).

Mise en œuvre d'instruments de planification urbaine et d'aménagement régional et national.

Opération de rénovation des centres urbains.

Modification des institutions ou création de nouvelles institutions : recherche d'un nouvel équilibre politique entre forces sociales concernées par l'exercice du pouvoir.

Mise en cause de l'influence des notables urbains par des groupes sociaux nouveaux (cadres, techniciens, bureaucrates) : courants politiques qui se cherchent.

Développement simultané de luttes syndicales classiques et de luttes urbaines pour l'amélioration des conditions de vie.

membres de la cité, ils sont conduits par des valeurs opposées aux précédentes et qui procèdent d'une organisation sociale proprement urbaine ; elles mettent l'accent sur la cohésion sociale, la communauté du destin, l'intérêt collectif, la qualité de la vie, etc.

Les composantes et les mécanismes propres aux deux sociétés s'interpénètrent et interfèrent. L'action des forces de production qui animent les exigences de la rationalité économique, mine la caractéristique essentielle des villes dans le passé, leur capacité organisationnelle. Au niveau des institutions du pouvoir urbain, le processus est identique : au caractère urbain de l'organisation sociale s'en substitue un autre à base économique prédominante. Des difficultés de tous ordres surgissent alors, car les responsables de la cité incorporent fortement sinon exclusivement une rationalité économique dans le plan d'organisation des villes ; conçu pour maîtriser les effets de la croissance urbaine, ce plan s'oppose pourtant aux exigences du développement économique. Le conflit engendré par les mécanismes économiques devient éminemment idéologique et se reflète directement dans la sphère du politique (2) sur qui s'exercent des forces contradictoires, les unes en provenance de la société industrielle, les autres de la société urbaine. Le pouvoir urbain se situe ainsi dans le champ social à l'intersection de lignes de forces opposées qui deviennent socialement agissantes par le truchement des groupes sociaux et des institutions. En raison de leur double appartenance à la société industrielle et à la société urbaine, les groupes sociaux eux-mêmes se trouvent au cœur de cette contradiction.

Les groupes s'apparentent plus à des catégories de population produites par la société industrielle qu'à des ensembles sociaux définis ; catégories conceptuelles liées à l'objet de l'analyse, ces groupes sociaux revêtent des formes variées qui se différencient des classes sociales. Les formes dépendent des relations que les individus vont établir d'une part avec la société industrielle qui a secrété ces groupes, d'autre part avec la cité dans laquelle ils vivent et agissent.

Les « innovateurs » organisés soit en association de type économique, soit en comité urbain, apparaissent comme des acteurs dynamiques dans le processus d'évolution de la société française. Ils recherchent des solutions originales aux problèmes que pose la confrontation de la société urbaine qu'ils prennent en charge, avec la société industrielle dont ils connaissent la logique de fonctionnement. Qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions établies ou non de longue date, les « innovateurs » deviennent des moteurs de changement dans le cadre urbain.

Par eux s'amorcent des articulations entre conflits urbains et conflits industriels, entre la conception et la mise en œuvre de solutions qui visent une prééminence relative de la « rationalité » urbaine sur la « rationalité » économique.

Pour constituer la base du scénario France 2000, il était nécessaire d'appréhender le système urbain dans son ensemble puisque la prise en charge de l'espace paraissait au départ une condition essentielle.

#### \* Une image statique du système urbain

La typologie des villes, proposée par l'étude des composantes de la fonction urbaine, donnait l'image statique recherchée du système urbain ; en effet, la répartition des groupes de villes s'y révélait différenciée et signifiante. Elle mettait en évidence (en excluant les métropoles et les grandes villes en forte croissance) le nombre restreint des villes de taille relativement importante à commandement tertiaire prépondérant, cependant qu'à l'échelon inférieur existaient une multitude de villes moyennes ou petites à rôle tertiaire primordial. De manière synthétique, il était perceptible et significatif que les villes soient situées au-dessous d'une ligne allant de Laval à Chalon-sur-Saône. Outre cette importance relative du tertiaire, l'équilibre des activités apparaissait comme une caractéristique essentielle des villes de la Loire.

(2) Par politique, on entend le lieu sociologique de régulation des tensions et des conflits sociaux. Dans le système français, c'est l'Etat, le pouvoir urbain institutionnel n'étant que le relais d'exécution de l'Etat.

L'Ouest, le Sud-Ouest et le Midi se caractérisaient par une majorité de villes marquées par une fonction tertiaire et une fonction résidentielle essentielle. Par contre, les villes industrielles à faible croissance se concentraient le long du Rhône ; les villes « les plus industrielles » ainsi que « les villes minières » couvraient le Nord de la France.

Si certaines localisations, notamment celles des villes minières et des villes touristiques n'apportaient pas de données nouvelles, par contre, la distinction des groupes de villes a contribué à l'avancement de la réflexion.

#### \* Configuration des réseaux de villes régionaux

Lors du cheminement vers l'horizon 1975, le repérage des régions marquées par des réseaux de villes très hétérogènes a permis de déterminer les zones où les tensions intervilles étaient les plus vives en raison du phénomène de concurrence. Dans certaines régions, l'Ouest et une partie de la vallée de la Loire notamment, les villes appartiennent au même groupe ou à des groupes homologues. En outre, dans des régions telle que celle de Rhône-Alpes possédant un réseau de villes diversifié et hiérarchisé, il était possible de déceler celles qui, par l'identité de leur position dans le réseau et de leur structure interne, se trouvaient en situation de concurrence ou de complémentarité.

L'analyse du caractère complémentaire ou concurrentiel des villes a constitué une base efficace d'articulation entre l'approche par les composantes de la fonction urbaine et l'étude sociologique des rôles urbains. En effet, le concept de rôle vécu par les groupes urbains rend compte des aspects relationnels existant entre une ville et d'autres villes. La prise en compte des deux études a permis de dégager les tensions internes des villes d'un même groupe ; grâce à une analyse rapide des composantes, il était possible d'évaluer celles susceptibles de s'imposer dans l'avenir.

En s'appuyant, outre les deux approches, sur l'analyse historique, la réflexion a fait ressortir les caractéristiques spécifiques de la société urbaine française. Les valeurs sociales des groupes urbains prédominant dans tel ou tel groupe de villes, leur action, la tradition historique du pouvoir urbain se distançant jusqu'à certaines limites du pouvoir économique représentent quelques-unes de ces caractéristiques.

En conclusion, les composantes de la fonction urbaine ont constitué dans les premières phases de cette recherche un instrument indubitablement fécond ; cependant l'approche a révélé ses limites lorsqu'a été étudiée l'interférence des mécanismes urbains et industriels sur un plan dynamique et au niveau global ; les composantes s'intégraient en effet difficilement dans les modes et les instruments d'analyse utilisés pour une analyse plus directe des processus d'évolution.

#### b) VILLES ET SYSTEMES ECONOMIQUES

Dans une seconde étude, il nous a été demandé d'explorer le devenir possible de la région Rhône-Alpes (3). L'acquis résultant de la précédente approche avait conduit à formuler l'hypothèse que la société industrielle constituait l'agent moteur principal de la société française et de la dynamique des villes de la région. Cette domination industrielle marquait les structures sociales, les systèmes de valeur, les institutions et par retombée, l'organisation de l'espace. Dans la mesure où l'objectif principal consistait à saisir les mécanismes d'évolution des forces économiques de la région, il était permis de penser que la prise en compte des villes revêtait une importance secondaire. Cependant, l'existence

(3) « Première exploration du devenir possible de la région Rhône-Alpes (mai 1971) ». Ce document fera prochainement l'objet d'une publication dans la collection « Travaux et Recherches de Prospective ».

d'un réseau de villes très diversifié et très hiérarchisé engageait à conférer un poids particulier au facteur urbain à l'intérieur du système économique Rhône-Alpes. Par ailleurs, on ne pouvait négliger le fait qu'une tradition de pouvoir urbain marquait suffisamment la région pour que l'on puisse la dissocier du pouvoir industriel. S'il est contraint par la logique de la société industrielle globale, le pouvoir urbain représente aussi très souvent des couches sociales (bourgeoisie terrienne, marchande locale, population ouvrière) dont les intérêts ne sont pas directement liés à ceux des grandes firmes nationales ou multinationales ; il doit donc à des degrés divers, tenir compte des intérêts des couches sociales dominantes de la ville.

Ces considérations conduisirent à élaborer deux modèles destinés à rendre compte de la dynamique d'évolution des villes :

- un premier modèle extrêmement simple prend en compte les relations existant à un instant donné entre les unités de production d'origine locale et celles de caractère régional, national ou multinational implantées dans la ville. L'existence ou non, le contenu, l'intensité des relations ont ainsi permis de formuler des hypothèses valables quant à l'évolution future des différents types d'entreprises.
- la construction du second modèle qui concerne le développement industrialo-urbain autorise le passage d'une approche synchronique à une approche diachronique. Des « chaînes logiques » traversent quatre phases d'évolution (voir plus loin tableau et graphique) ; en changeant de phase, chaque ville peut passer d'un groupe dans un autre, mais pas n'importe lequel, ou rester dans le même groupe.

Les structures et données (4) doivent conduire à l'élaboration d'une image statique des villes et favoriser la compréhension des mécanismes généraux et particuliers, susceptibles de faire évoluer une ville ou un groupe de villes dans tel ou tel sens, donc définir une « société urbaine spécifique ».

Pour donner un contenu à ces deux cadres conceptuels, on a recours principalement à deux moyens : les composantes de la fonction urbaine et les interviews sur le terrain.

#### \* Apports des composantes de la fonction urbaine

La typologie élaborée par l'étude des composantes de la fonction urbaine fournit des groupes de villes de configuration identique et différencie chaque ville par rapport aux fonctions : commerciale, industrielle, agricole, administrative... Le classement des villes de la région selon chaque composante a fait ressortir la position relative de chacune d'entre elles dans le tertiaire, le secondaire, le secteur agricole, l'intensité de l'activité générale, etc... Le classement selon l'ensemble des composantes a mis en évidence la fonction majeure de chaque groupe de villes : commerciale, industrielle, administrative et a permis de formuler des hypothèses sur la vocation des villes. Celles d'un même groupe sont ainsi traitées de façon analogue et incluses dans la même catégorie dans le modèle de développement industrialo-urbain.

Cependant, c'est l'analyse comparative des villes au moyen des faisceaux de caractéristiques (5) qui s'est avérée la plus féconde pour donner un contenu à la structure des forces de production du pouvoir urbain et pour déterminer les caractéristiques socio-démographiques des catégories des villes retenues.

---

(4) C'est-à-dire la structure économique, celle du pouvoir urbain, les caractéristiques sociales, le site et la situation.

(5) Les « faisceaux de caractéristiques » représentent une phase intermédiaire de la première recherche des composantes de la fonction urbaine. Ces ensembles de caractéristiques très homogènes expriment une notion urbaine, moins synthétique que les composantes. L'analyse avait révélé dix faisceaux : évolution de la population et de l'habitat, le tourisme, l'agriculture, le rôle commercial et administratif, l'activité secondaire, la démographie naturelle, la taille générale, le niveau d'activité générale, la structure sociale (voir plus haut, page 7).

Si l'on prend en exemple le faisceau « structure sociale », on constate que la position des villes sur ce faisceau met en évidence leurs ressemblances ou, au contraire, leurs différences, notamment en ce qui concerne les couches sociales dominantes, leur niveau de vie, de culture, les équipements qui sont à leur service.

Cette prise en compte des villes par les faisceaux de caractéristiques a ainsi permis

- de spécifier les structures de chaque ville,
- de saisir les « invariants » fondamentaux de chaque ville,
- de formuler des hypothèses pertinentes pour le travail des sociologues sur le terrain,
- de contribuer à l'élaboration de la « base » du scénario.

Pour déterminer la hiérarchie du pouvoir de commandement, on utilise une typologie selon la seule fonction tertiaire privée (6). On dispose ainsi d'une vue synthétique, bien que statique, des principales villes en 1962, que l'on complète en consultant la documentation existant sur chacune d'entre elles.

#### \* Interviews sur le terrain

Grâce aux hypothèses formulées, quelques interviews ont suffi pour déceler les enjeux urbains essentiels et révéler l'existence ou non des groupes urbains dynamiques prenant en charge l'avenir de la ville. Elles mettent également en évidence les relations de la ville avec les forces de production locales, les relations qui existent entre ces dernières et les firmes situées à un niveau spatial plus large.

L'économie de moyens, les gains de temps ont donc été considérables, notamment pour dégager les caractéristiques des forces de production et du pouvoir urbain, faire ressortir un nombre restreint mais déterminant de mécanismes explicatifs du dynamisme, ou de son absence, des villes. Cependant, les données fournies par les composantes de la fonction urbaine sont apparues insuffisantes pour saisir la structure économique. De toute façon, il convient de souligner l'inadaptation de l'arsenal statistique français pour appréhender les mécanismes du développement économique.

Les deux modèles présentés plus haut ont donc été construits pour pallier cette insuffisance de données ; malgré des limites certaines, ils constituaient la seule voie possible pour déterminer l'évolution d'une ville et pour prendre en compte les changements qui interviennent dans les structures et les groupes urbains.

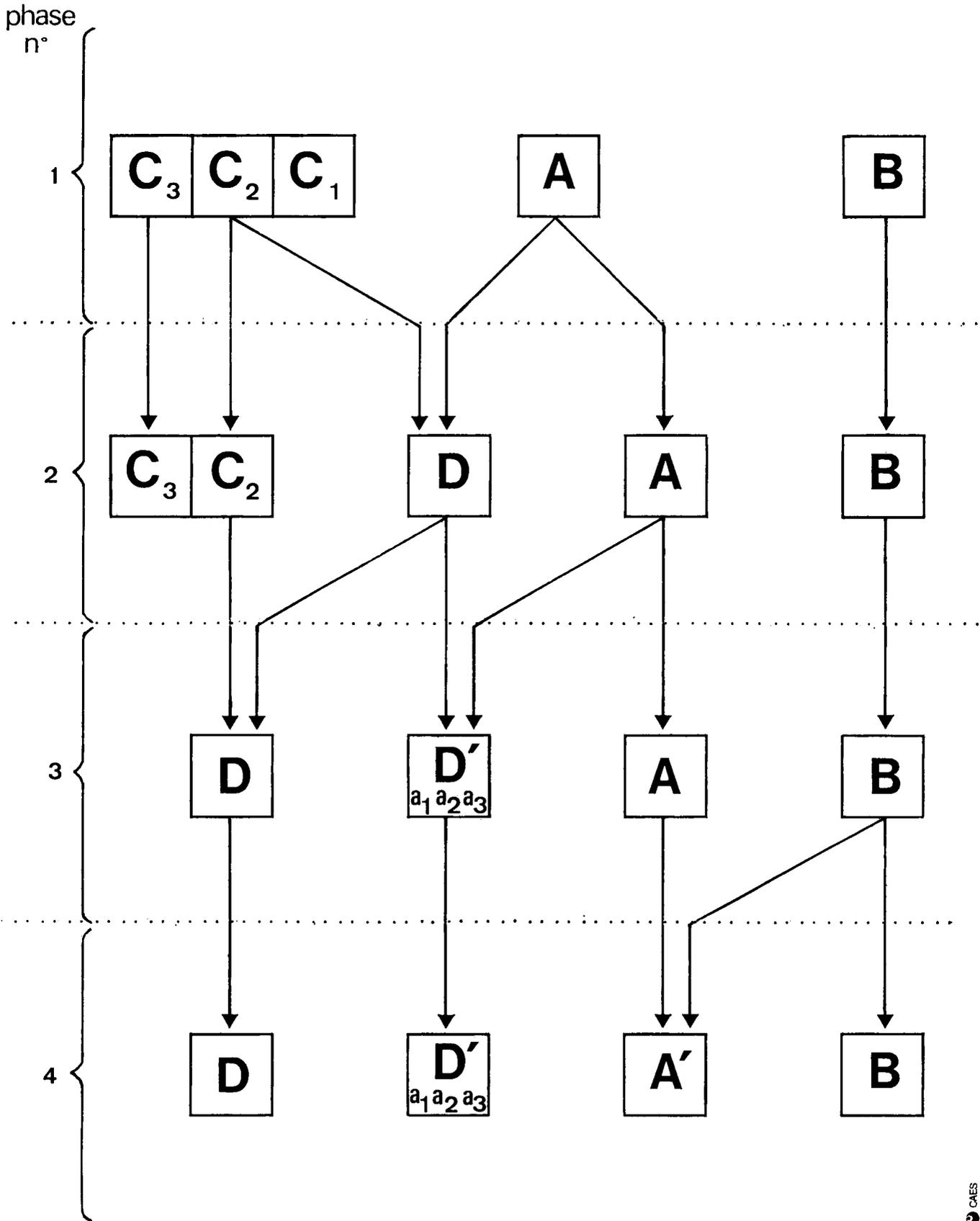
Le manque d'indicateurs pertinents, notamment sur l'origine des capitaux investis dans les divers secteurs économiques, le contenu des liens existants entre les forces de production, l'état de ces forces, freine l'efficacité d'une démarche prospective ; le problème est identique en ce qui concerne l'absence d'information sur les stratégies de localisation des firmes multinationales. Dans le cas de l'étude « Rhône-Alpes », ces données auraient permis de faire sauter des verrous importants ; d'où la nécessité pour compenser ces manques d'élaborer des hypothèses.

#### c) SYSTEME, GROUPES ET ESPACES URBAINS

L'élaboration de ce que l'on appelle « le synopsis sur Paris et la Région parisienne » a permis de cerner les structures internes de l'urbain et leurs relations ; elle conduit à une connaissance plus précise des sous-systèmes déjà apparus dans les recherches précédentes.

(6) Claude Lacour, « Etat actuel du réseau urbain français : deux essais de typologie ».

# chaînes logiques de l'évolution des villes



PHASE N°	CARACTERISTIQUES SUCCINCTES DES FORCES DE PRODUCTION	NOUVEAUX TYPES DE VILLES APPARAISSANT A CHAQUE PHASE
1	<p>Société industrielle de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● archaïque</li> <li>● adapté</li> </ul> <p>Tourisme précapitaliste</p> <p>Agriculture dominante</p> <p>Economie marchande</p>	<p>A : ville industrielle</p> <p>B : ville touristique</p> <p>C1 : ville marchande de type agricole.</p> <p>C2 : Ville marchande commerce détail.</p> <p>C3 : ville marchande commerce gros.</p>
2	<p>Sté industrielle en croissance forte Grande concentration urbaine et industrielle.</p> <p>Tourisme précapitaliste + formation d'un tourisme de type capitaliste.</p> <p>Economie marchande développée.</p> <p>Zones concentrées en croissance.</p> <p>Développement de villes à fonctions multiples.</p>	<p>— D</p>
3	<p>Sté industrielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● internationalisation</li> <li>● création de réseau d'échanges importants</li> <li>● macro-concentration.</li> </ul> <p>Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● persistance tourisme archaïque</li> <li>● tourisme capitaliste autour des villes,</li> <li>● villes de tourisme en croissance.</li> </ul> <p>Economie marchande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● accélération du mouvement phase 2,</li> <li>● nouvelles formes commerciales,</li> <li>● disparition de la ville à spécificité marchande.</li> </ul>	<p>a<sub>1</sub> (production)</p> <p>a<sub>2</sub> (résidentiel)</p> <p>a<sub>3</sub> (dortoir)</p> <p>D'</p>
4	<p>Développement des éléments de la 3° phase.</p> <p>Mise en cause de la rationalité économique au niveau des villes.</p> <p>Entrée en conflit de la société urbaine et de la société industrielle.</p>	<p>A'</p>

L'analyse définit Paris et la Région parisienne comme un système caractérisé par trois composantes majeures : l'économique, la politique, l'idéologique. L'espace y apparaît comme l'ensemble des lieux investis par les groupes économiques et urbains. Les relations spécifiques que les groupes nouent avec les forces économiques et avec l'espace conduisent à classer ceux-ci de façon différenciée, à saisir leur rôle et leur stratégie dans le système. Des distinctions très nettes apparaissent ainsi dans le degré d'appropriation de l'espace et le contenu des valeurs qui y sont attachées.

L'analyse isole deux sociétés urbaines à composantes sociales opposées : la bourgeoisie et les couches populaires dont les relations avec l'économique et la politique s'avèrent également opposées. Les rapports de ces deux sociétés avec l'espace historique et central sont très spécifiques. Simultanément émerge un concept de « population urbanisée » qui se distingue des notions précédentes par son origine géographique (immigrants urbains et ruraux) et sociale (cadres, artisans, commerçants, ouvriers). On met ainsi en évidence deux types de populations urbanisées qui occupent des espaces différents : Paris intra-muros et les banlieues déterminées par les processus d'urbanisation industrielle.

Des mouvements de transferts sociaux et, en conséquence, spatiaux s'opèrent entre les sociétés urbaines et les populations urbanisées.

En outre, installé dans Paris et dans certaines zones de banlieue, apparaît un groupe appartenant au secteur d'activités de recherches et d'innovations ; son action vise à une structuration de l'espace et à une intégration culturelle spécifique.

Par ailleurs, chacun de ces groupes sociaux est marqué par la prédominance d'une idéologie caractérisée par un certain type de « logique mentale ».

Par logique mentale, on entend l'ensemble des principes généraux qui déterminent le comportement cognitif et actif d'un groupe. Trois logiques sont considérées comme fondamentales : le compromis, le dépassement, l'exclusion qui accompagnent le comportement adopté par les individus lorsqu'ils sont mis en face de deux termes ou réalités contradictoires.

Les idéologies apparaissent, quant à elles, comme des résultantes de l'interaction de l'environnement social et culturel propre à un individu (position dans tel secteur de production et dans telle strate sociale, rurale ou urbaine) et d'une logique prédominante.

Les logiques interviennent au niveau de la communication, du langage et des relations entre individus d'un même groupe social ; les idéologies déterminent la reproduction sociale du groupe, notamment par le truchement de l'utilisation socialement différenciée de l'appareil d'éducation ; elles contribuent au maintien des contrastes entre groupes dans leurs rapports avec l'économique, la politique et l'espace urbain.

#### **d) ELEMENTS POUR UN CADRE CONCEPTUEL**

Il convient maintenant de dégager les éléments conceptuels apportés par les différentes recherches. En éclairant et en approfondissant certains aspects et mécanismes de la réalité urbaine, chacune d'entre elles a ainsi enrichi et élargi le cadre conceptuel de base, celui de l'image de la France en l'an 2000.

Ce cadre s'est imposé de lui-même comme la résultante d'allers et retours entre des processus logiques inductifs et déductifs. Il a été ainsi possible de dégager et d'assembler les différents éléments d'une structure. Il a permis d'appréhender un ensemble d'objets et leurs relations comme un tout organisé dont le fonctionnement obéissait à des mécanismes saisissables à un degré élevé de cohérence et d'efficacité. Tout changement d'un des éléments modifiait sa relation avec les autres et les rapports entre les différents éléments.

En ce qui concerne la problématique urbaine, deux *idées-force*, dont l'intérêt est évident pour la mise en perspective dynamique d'une ville, se dégagent du scénario :

- nécessité d'appréhender par des indicateurs pertinents l'impact de la société industrielle globale sur le processus d'évolution de telle ou telle ville ou de tel groupe de villes,
- nécessité d'introduire l'action des groupes urbains en tenant compte de leur appartenance à la société industrielle et à la société urbaine.

La progression apportée par la seconde approche dans l'analyse des processus d'évolution des villes résulte du pont établi entre des modèles d'évolution et certaines études sectorielles conduites par des techniques spécifiques. Parmi ces dernières, la contribution des composantes de la fonction urbaine a été, nous l'avons vu, largement positive. L'étude consacrée à la région Rhône-Alpes a tout particulièrement mis en lumière les relations qu'une ville noue avec les forces de production et fait ressortir plusieurs *situations caractéristiques*. Et l'on distingue :

- les villes qui tentent d'organiser leur système économique dans le présent et pour l'avenir ; parfois, en raison de leur impuissance à infléchir les stratégies de localisation des forces de production avancées, les groupes sociaux urbains et les responsables de la cité vivent une situation de tension grave ; les uns et les autres prennent conscience que l'avenir leur échappe ; dans certains cas, le pouvoir urbain utilise les sociétés industrielle, locale et globale pour la mise en œuvre d'une stratégie urbaine propre (Valence, Annecy) ;
- les villes où pouvoir urbain et forces de production, d'origine locale ou autre sont dissociés et inarticulés ; leurs stratégies respectives ne se rencontrent donc pas ; l'avenir y apparaît bouché et tributaire de forces extérieures ; il s'agit d'un cas très fréquent en France ;
- les villes où les sociétés industrielle, locale ou globale, sont « maître d'œuvre » du développement urbain avec une stratégie d'utilisation de l'espace à leur fin propre ; pour cela, elles se servent de façon directe ou indirecte du pouvoir urbain, pour la création d'équipements qui les avantagent ; cette situation concerne, par exemple, Saint-Etienne ; elle est également celle de maintes villes ouvrières du Nord et des Vosges.

Dans la région Rhône-Alpes, la réalité économique — et donc ses mécanismes et processus d'évolution — est d'abord urbaine et très faiblement régionale. Il importait donc d'étudier la rencontre de la société industrielle et de la société urbaine au niveau de chaque ville ; certains *mécanismes essentiels* ont ainsi été mis en évidence :

- la société industrielle locale et spécifique de chaque ville constitue le moyen de régénération permanente des facteurs de production mis à la disposition de la société industrielle globale ; cette mise à disposition s'effectue dans le cadre de chaque société urbaine et se différencie territorialement ;
- la ville diffuse l'information et génère l'innovation technique. Science et innovation, tant technique que sociale, ont la ville comme cadre de développement ; les villes bien nanties sur ce plan disposent de meilleures chances de croissance en général, industrielle en particulier ;
- l'histoire d'une ville oriente sensiblement la direction de son évolution ; la ville qui, dans le passé a montré ses capacités d'adaptation aux changements des forces économiques, garantit mieux son avenir ; il importe donc de saisir l'échelle des valeurs dominantes et les groupes qui les diffusent.

Les différentes études ont permis de dégager des *lignes d'action* qui apparaissent essentielles pour toute recherche sur la dynamique d'évolution des villes :

- établir une première distinction entre la société industrielle et la société urbaine globales, non parce qu'elles constituent deux ensembles séparés, mais parce que chacune d'elles, malgré des interrelations constantes, est mue par des mécanismes propres assurant sa reproduction ;

— distinguer dans l'analyse d'une ville, les éléments qui lui sont singuliers, et ceux qui sont communs à la plupart des villes françaises ; la spécificité de ses activités, donc de ses fonctions, mais également sa structure sociale et son pouvoir sont ainsi mis en lumière ;

— déterminer le type et le mode des relations établies entre les sociétés industrielles et les sociétés urbaines, globales et locales, qui influent fortement sur l'évolution de la ville à tous les niveaux ;

— isoler les forces de production locales dont l'origine, les intérêts, les liens ressortissent beaucoup plus de la ville que de l'ensemble de la société industrielle ; ces forces obéissent à des mécanismes et à une logique qui favorisent leur intégration à la ville ;

— définir le rôle du pouvoir urbain dans une ville ; ceci apparaît un élément essentiel pour toute analyse de l'évolution urbaine, particulièrement quand il se comporte de façon différente face à l'économique et représente une population à structure sociale spécifique ;

— détecter les groupes urbains, institutionnels ou non, et caractériser leur action ;

— dégager l'idéologie dominante dans une ville et celles propres à des groupes urbains ; la place et le rôle de l'idéologie par rapport au politique (urbain) et à l'économique ne sont pas identiques d'une ville à l'autre ;

— rendre compte au niveau local de la dynamique dérivant de la structure sociale par une pondération qualitative et quantitative des couches sociales (bourgeoisies terrienne, marchande, couches ouvrières, etc.) ; au niveau national, l'utilisation de catégories, telles celles des groupes « innovateurs », « d'encadrement », « d'exécution » apparaît suffisante pour révéler les mécanismes et les processus fondamentaux de la société ; le concept de « milieu social » doit également être pris en compte, surtout dans le cas d'analyse des fonctions et des rôles urbains (milieux, « cadres universitaires », commerçants, etc.) ;

— mettre en évidence la dynamique résultant des relations des groupes urbains avec l'économique, le politique, l'idéologique et l'espace ; dynamique qui permet de reconnaître les réactions d'un sous-système lorsque interviennent des changements soit dans les éléments d'autres sous-systèmes, soit dans les rapports entre ces éléments ;

— construire une base conceptuelle intégrant les indicateurs quantitatifs et qualitatifs existant dans l'arsenal des statistiques et des données actuelles ;

— créer des conditions conceptuelles et méthodologiques susceptibles de simuler le processus d'évolution d'un système urbain plus ou moins complexe (ville, agglomération, zone urbaine...).

Il convient de remarquer que, si l'étude par les composantes urbaines a contribué de manière positive à la réalisation des deux premières recherches : image du réseau urbain, spécificité de chaque ville, elle n'a pas été utilisée dans la dernière. En revanche, l'approche sociologique y a tenu un rôle essentiel en rendant compte de l'action spatialisée des groupes sociaux dans une grande ville où la dimension historique est prédominante.

# rôles urbains et composantes de la fonction urbaine

Les apports des deux études sur les composantes de la fonction urbaine et sur les rôles et la vocation des villes dans des processus d'approche de la réalité urbaine viennent d'être mis en évidence. Nous nous efforcerons dans les pages qui vont suivre, de cerner les points où elles se rejoignent, de dégager leurs avantages et leurs limites respectifs, d'examiner les voies de passage de l'une à l'autre approche, de déterminer les modes d'utilisation possibles des composantes lorsque l'on se place dans une perspective d'évolution des villes. Certains éléments de réponse ont déjà été donnés à ce sujet et permettront au lecteur de mieux pénétrer dans la problématique abordée dans ce chapitre.

## a) LES COMPOSANTES URBAINES

La base de l'étude est liée à l'idée de « fonction urbaine » considérée comme l'ensemble des aspects rendant compte du fonctionnement d'une ville. Les données directement ou indirectement associées aux activités économiques sont privilégiées, car l'arsenal statistique disponible porte essentiellement sur ce domaine. La notion de fonction qui a présidé à la définition et à la sélection de l'information collectée et traitée, réapparaît donc au terme du travail — en fait — et ceci attire l'attention des sociologues intéressés à la problématique des rôles urbains. Si l'on examine attentivement les résultats, on s'aperçoit que le « fonctionnement » de la ville, du point de vue statistique, est traduit par des structures dont le contenu se reporte généralement à la notion de « fonction » (agricole, industrielle, administrative) utilisée par les géographes et les économistes. Les fonctions traduisent les aspects essentiels et structuraux des différents groupes de villes ; ce sont des structures fortement différenciées, utilisables pour une analyse systémique. Dès que, dans une ville, on rencontre les composantes essentielles à telle ou telle configuration, on se trouve en face d'une ville à telle ou telle fonction prédominante (industrielle, administrative...). Cette constatation est importante car au regard des contrôles opérés, ces structures semblent achroniques, les composantes et leur interdépendance restant constantes au cours de la période 1954-1962 pour chaque type de villes.

L'approche des composantes de la fonction urbaine permet ainsi :

— une lecture des identités ou au moins des homologues des villes d'un même groupe : chacune de ces villes se caractérise par des composantes constructives de la structure du groupe ; il devient donc légitime de soumettre ces villes à un traitement similaire, tant dans une optique statique que dynamique ;

— une lecture des différences qui fondent l'irréductibilité de la structure d'un « groupe » de villes par rapport à celle des autres groupes. Cependant, à l'intérieur des groupes, les structures des villes peuvent s'avérer sensiblement différentes. Ainsi est-il possible de distinguer l'écart existant entre la structure d'une ville et celle de son groupe, c'est-à-dire les éléments spécifiques de la structure qui par leur poids ou, au contraire, leur faiblesse relative, préjugent leur passage, dans le temps, d'un groupe à un autre ou le maintien dans le même groupe.

## b) ACCORDS POSSIBLES DES DEUX APPROCHES

Les « faisceaux de caractéristiques » semblent constituer la principale et la plus pertinente *voie de passage* entre l'approche par les « composantes » et l'approche par les « rôles ». En effet, chacun des faisceaux « spécifie » un ensemble de villes et exprime une structure simple ou un aspect des « fonctions urbaines » : industrielle, administrative, touristique, résidentielle, agricole, intéressantes pour le sociologue ; par ailleurs, des connaissances indispensables lui sont apportées de manière déjà organisée par les faisceaux correspondant aux structures sociales et démographiques.

Les « composantes » représentent une autre voie de passage féconde puisqu'elles permettent à la fois de définir des groupes de villes et leur structure selon chaque composante, selon l'ensemble des composantes.

Un des avantages majeurs de la typologie des villes est de centrer le sociologue vers ce qui apparaît comme la structure interne essentielle, bien que statique, de telle ou telle ville. On tient ainsi un fil conducteur qui permet de se donner des critères permettant de sélectionner, de classer, de hiérarchiser les autres données disponibles. En outre, si l'étude porte sur les « rôles » urbains que se partagent plusieurs villes d'une même région, il est précieux de pouvoir au départ les situer les unes par rapport aux autres, en tenant compte de leur structure relativement à une même composante ou de les répartir dans les « groupes » homogènes sur l'ensemble des composantes. La typologie rend service au sociologue en raison de son caractère synthétique ; l'analyse factorielle opérant un processus de réduction croissante et continue des éléments d'information, le nombre restreint obtenu rend compte de l'essentiel de la fonction urbaine, mais dans un langage fortement abstrait.

Il existe en outre une convergence fondamentale entre le résultat des deux approches. La typologie met en lumière le statut principal d'un groupe de villes selon la fonction dominante et par rapport à celui des autres groupes. Si la typologie nous indique que les villes A, B, C, ont un caractère industriel marqué, il est à peu près certain que l'interrogation des groupes sociaux respectifs sur la fonction principale de leur ville fera apparaître une situation de même nature. Ainsi Roanne, Vienne, Villefranche, Givors appartiennent au groupe des « villes industrielles à faible croissance » dont la crise est effectivement appréhendée par les groupes sociaux : ils remettent en cause la vocation traditionnelle de ces villes.

La recherche d'une nouvelle vocation équivaut souvent dans la réalité à la recherche d'un nouveau rôle — ou à son renforcement — susceptible de caractériser la ville dans l'avenir, de structurer les autres rôles, et de s'appuyer sur une structure sociale différente. Donnons quelques exemples :

— Givors tient fermement à assurer le maintien de son traditionnel « rôle industriel » ; dans cette ville, le pouvoir urbain politique ainsi que les groupes urbains entendent assurer non seulement le développement des forces de productions industrielles mais également la structure sociale fortement marquée par la classe ouvrière et par les institutions qui lui sont inhérentes. L'expression spatiale est caractérisée par un habitat ouvrier qui se veut de « type socialiste » et par un équipement social adapté aux besoins de la population ouvrière.

— La situation est identique à Roanne où la ville tente par des moyens qui sont limités de ne pas perdre son rôle industriel qui s'effrite en raison de la prédominance d'une industrie de type archaïque.

— Vienne, malgré l'existence d'entreprises de différentes branches, anciennes pour la plupart, adaptées pour quelques-unes seulement, a fini par renoncer à renforcer son rôle industriel ; elle mise sur le développement de son rôle tertiaire — commercial, culturel, administratif — et d'un rôle résidentiel noble, en faveur des cadres de la région. Si la typologie était effectuée pour 1968, il est très probable que Vienne n'appartiendrait plus au groupe des villes industrielles à faible croissance.

— Villefranche reste dans le même groupe de villes de 1954 à 1962, mais la faiblesse du rôle industriel continue de se confirmer depuis. La faillite des trois principaux établissements comprenant quelques milliers de salariés (entre 1964 et 1966) a provoqué la panique, bouleversé le climat social traditionnellement calme. La ville est traumatisée, paralysée, aucun projet global fort et cohérent ne se dégage nettement. Il s'agit essentiellement de survivre sans s'interroger pour se donner une autre vocation, pour jouer un autre rôle. Cette situation résulte également de l'absence d'un groupe urbain prêt ou capable de prendre en charge l'avenir.

— Pau, ville essentiellement tertiaire avec une composante résidentielle importante (typologie), confirme l'image qu'en ont les groupes urbains ainsi que leur volonté de continuer à assurer des rôles tertiaires d'encadrement économique, universitaire, culturel, administratif, commercial, résidentiel. Entre 1954 et 1962, la typologie rend compte d'une progression du tertiaire. Sur le terrain, il a été constaté que les cadres ont accru la perception du rôle résidentiel qui auparavant s'appuyait sur un rôle climatique et aujourd'hui sur un rôle d'encadrement économique et sur un rôle universitaire et culturel. Il est intéressant de noter que lorsque la typologie fait état d'un léger mouvement tertiaire, les groupes sociaux dominants ont tendance à « l'exagérer », à le « gonfler », c'est notamment le cas non seulement de Pau, mais de Tarbes, Hyères, Valence, Toulouse.

— A l'opposé, Angers apparaît comme une ville tertiaire qui s'est légèrement industrialisée. Pendant la période d'installation des entreprises, les groupes sociaux ont cru un instant aux chances d'un rôle industriel. Depuis, malgré l'installation d'autres activités nécessitant de faibles effectifs, Angers continue à miser essentiellement sur des rôles tertiaires : universitaire, administratif, culturel, commercial, agricole, et horticole (encadrement), avec l'appui de multiples milieux sociaux encadrés par un groupe de type technocratique, soucieux d'allier les valeurs angevines héritées de l'histoire à la rationalité technique et économique sans pour autant se laisser, actuellement, dominer par les exigences de la société industrielle globale.

— Au cours de la même période, la typologie saisit Poitiers comme une ville à rôle tertiaire très important mais légèrement en recul ; les groupes urbains ont renvoyé une image identique. Par ailleurs, elle fait ressortir une forte croissance de la composante « importance générale » de la ville, un niveau « d'intensité d'activité » faible, stable et inférieur à la moyenne nationale. L'ensemble de ces composantes donnait à penser que la ville connaissait des problèmes et qu'il existait des chances de découvrir des mouvements sociologiques significatifs. En effet, l'approche par les « rôles urbains » a mis en évidence un bouillonnement sensible au niveau des groupes sociaux. Les changements municipaux survenus en 1965 n'ont fait que traduire le malaise d'une « ville à problèmes non résolus ».

— L'analyse de l'évolution des composantes entre 1954 et 1962, dans les villes telles que Angers, Valence, Vienne, Hyères, permet d'inférer logiquement la présence de tensions sociales au niveau des groupes sociaux. Elle n'autorise cependant pas l'affirmation de l'existence ou non de groupes sociaux structurés et dynamiques s'affrontant sur des projets opposés concernant les vocations et les rôles urbains.

Il convient donc de noter, qu'en raison de sa méthodologie, la typologie n'a pas retenu ou pu retenir des indicateurs susceptibles de saisir la dynamique résultant de l'action des groupes sociaux.

# exigences de l'analyse dynamique du point de vue sociologique

L'analyse dynamique d'une ville nécessite un cadre conceptuel élargi prenant en compte des données sociologiques, historiques, économiques très difficiles à saisir en raison de leur complexité et de leur mouvance.

## a) INSUFFISANCES DES APPROCHES

Ce qui fait la force et l'avantage des composantes, c'est-à-dire leur caractère synthétique, constitue en même temps leur faiblesse et leur handicap. Des limites apparaissent, en effet, lorsqu'il s'agit de se placer dans une perspective d'évolution des villes. Il était possible de penser a priori que la typologie devait permettre de prévoir les changements ou non des villes dans le futur. Pour cela, la dimension analytique est nécessaire ; dimension qui dans la typologie n'apparaît pas au niveau des résultats qui sont par nature une « représentation synthétique mais fidèle des ressemblances entre villes ».

Par ailleurs, l'appréhension de la ville est de nature statique ; certes, au cours de l'élaboration du travail, il y a eu processus continu d'interprétation de classement et donc d'analyse, de résultats successifs, pour ne pas faire de l'outil technique, un usage aveugle. Mais cette démarche propre aux constructeurs de la typologie ne se perçoit pas dans le produit final et n'est donc pas directement utilisable.

Enfin, les procédés techniques mis en œuvre pour l'élaboration tant des faisceaux que de la typologie elle-même, ne sont pas de nature à dévoiler directement la signification des structures au niveau explicatif, niveau nécessaire pour passer de la description statique à l'évolution dynamique. Evidemment, la structure dégagée a un langage propre dans lequel sont sous-entendues des théories de la proposition et de l'articulation. Mais la proposition exprimée par chaque caractéristique, chaque faisceau ainsi que par les composantes d'un « groupe » de villes ne permet pas une compréhension suffisante de la structure obtenue au stade final.

L'articulation, essentielle pour obtenir cette compréhension, n'apparaît qu'à travers la constatation des interdépendances existant entre les caractéristiques des faisceaux et les composantes de la fonction urbaine. Les unes et les autres s'articulent dans chaque ville ou « groupe » de villes sur des modes différents, statistiquement significatifs. Cependant, le contenu signifiant de la corrélation n'est pas donné et l'on ne peut donc en inférer les causes. En réalité, nous sommes en face d'une technique efficace de constat d'interrelations entre variables dont il n'est pas possible de décrypter les significations à partir des codes utilisés par d'autres disciplines. D'un langage à un autre, la traduction, donc l'interprétation, se révèle difficile, mais nous verrons ultérieurement qu'elle n'est pas impossible. Ce « produit synthétique » avait d'ailleurs été recherché dans un but d'utilisation analytique des résultats par d'autres chercheurs. En fait, pour ceux-ci, la compréhension analytique des structures synthétiques n'est possible que par des moyens plus ou moins fondés d'interprétation. Il y a juxtaposition et essai d'ajustement d'au moins deux grilles de lecture : celle inhérente aux procédés, mise en œuvre dans l'étude des composantes, celle relative à l'outillage conceptuel des autres disciplines, telle la sociologie, sans compter la grille de lecture que tout chercheur possède à travers sa propre connaissance expérimentale.

L'approche sociologique qui s'appuie sur le cadre conceptuel de « la vocation et des rôles urbains » paraît mieux armée pour estimer l'évolution d'une ville. En effet, malgré ses limites, l'appréhension d'une ville par les rôles est de nature dynamique et ce, pour plusieurs raisons :

— Le concept de rôle est en soi un concept relationnel qui traduit bien la perception des différents groupes urbains concernant les rapports de leur ville avec d'autres agglomérations dans un environnement proche ou lointain. Cette mise en perspective par les groupes s'accompagne plus ou moins consciemment d'une évaluation des atouts et des faiblesses de leur ville ; cette évaluation, où l'histoire de la ville et l'idéologie propre à un groupe pèsent lourdement, va de pair avec une certaine analyse implicite des forces démographiques, sociales, politiques et économiques, de laquelle les groupes tirent des conclusions pour leur action.

Cette action peut s'inscrire dans l'héritage historique pour le renforcer ou, au contraire, dans la représentation d'un futur présumé qui rompt avec l'histoire de la ville ; parfois elle essaiera de composer entre le passé et l'avenir, entre ce qui caractérise la ville et ce qui la banalise en raison des processus d'homogénéisation provenant des mécanismes de la société globale française. Beaucoup de groupes par leur action font vivre aux villes ce mouvement pendulaire.

— L'approche par les rôles urbains, s'insère mieux dans une perspective d'évolution grâce à l'articulation qu'elle permet d'établir entre les groupes urbains et les institutions d'une part, les forces économiques locales, nationales ou multinationales et les espaces urbains d'autre part. Dans la mesure où ces articulations sous-tendent une politique urbaine et des projets collectifs conflictuels ou non, il est possible d'évaluer qualitativement les mécanismes susceptibles de « supporter » la pratique urbaine et les projets qui peuvent d'ailleurs s'inscrire dans un environnement où d'autres villes, d'autres groupes et institutions ont leurs propres projets.

Ces diverses considérations ne doivent cependant pas masquer les limites de cette approche. Le rapide historique de l'évolution du cadre conceptuel tracé précédemment avait, en partie, un rôle de garde-fou. Si l'on se place à l'intérieur de ce cadre, on doit constater que l'approche par les rôles urbains se révèle insuffisante pour capter tous les aspects essentiels concernant l'évolution d'une ou de plusieurs villes.

Dans cette optique, il serait souhaitable d'utiliser cette approche pour un ensemble de villes, dans une région donnée, ce qui suppose un travail long et dispendieux qui ne dispense pas de la collecte des données concernant les mécanismes de base.

La prise en compte de l'ensemble des éléments constitutifs et constructeurs de la ville apparaît en effet indispensable pour saisir son évolution.

## **b) LES DONNEES ESSENTIELLES A PRENDRE EN COMPTE**

### **\* L'histoire de la ville**

Dans la plupart des cités, des groupes sociaux sont les porteurs ou les véhicules privilégiés de la mémoire collective, dont la force et l'impact s'avèrent tels que souvent des mythes se créent. Les mythes utilisent l'histoire pour réinterpréter et même inventer des faits récents. Par exemple, la population peut entretenir la « rumeur » — de façon discontinue mais soutenue — du rejet par les responsables locaux d'une entreprise nominale citée, il y a dix ou vingt ans. La véracité de la rumeur est des plus incontrôlable ; de toute manière l'intérêt réside dans l'utilisation qu'elle fait de l'histoire pour situer le présent et dans le champ de perception que la population a du groupe urbain détenteur du pouvoir local.

La référence à l'histoire ou son rejet constitue, en outre, un critère de clivage entre les groupes qui s'affrontent sur des projets relatifs aux rôles urbains.

#### \* **L'idéologie de la ville**

L'idéologie différencie également les groupes préoccupés de la vocation de la ville. La volonté des groupes dits « typiques » d'assurer ou de développer des rôles urbains à contenu historique, possède une charge idéologique importante. Ce phénomène résulte de ce que chaque rôle s'appuie sur une structure sociale différenciée. Ainsi, un rôle industriel est exprimé par un nombre relativement important d'ouvriers, de cadres et de techniciens, selon la branche et le type d'industries. Au contraire, un rôle universitaire, culturel ou administratif comporte une structure sociale dans laquelle la strate des classes moyennes est fortement représentée. Cette différenciation existe également dans les institutions, dans les types de rapports sociaux, et l'empreinte du tout est saisissable au niveau de l'espace.

Remettre en cause un rôle revient donc à reconsidérer l'ensemble de la structure propre à la ville. C'est ainsi que les rapports de pouvoir, institués au long des temps entre les différentes strates sociales et à l'intérieur même de certaines strates, peuvent voir leur équilibre menacé ou être renversé. En tant qu'ensemble de valeurs, l'idéologie régule les tensions inhérentes aux rapports entre les différents groupes urbains ; elle facilite la reproduction de la structure économique, sociale et politique d'une ville et des groupes. Saisir le contenu de l'idéologie propre à une ville apparaît donc indispensable, si l'on désire la placer dans une perspective diachronique.

#### \* **La structure économique spécifique de la ville**

La croissance économique est déterminée dans la société française par les forces de production industrielle ; il importe donc particulièrement de cerner leur nature, leurs relations internes, les rapports qu'elles nouent avec la société urbaine spécifique de la ville.

Si un rôle marchand, commercial, agricole, administratif ou universitaire apparaît dominant, il semble possible de saisir la structure économique de la ville par la fonction majeure que la typologie dégage. Il serait souhaitable de disposer et d'introduire dans la typologie des indicateurs qui révéleraient la part qui revient à l'industrie locale, son dynamisme, son type de main-d'œuvre, sa capacité d'innovation technique, sans négliger l'origine des capitaux ; des indicateurs concernant les industries à dimensions régionale, nationale ou internationale éventuellement installées dans la ville ; le type de relations qui existent entre l'industrie d'origine locale et celle d'origine extérieure — au niveau du processus de production et des marchés, au niveau financier et technique.

Malheureusement, la plupart de ces indicateurs restent à inventer ; seuls, quelques-uns sont disponibles. Conçues essentiellement pour suivre des séries temporelles de phénomènes partiels, utiles à la gestion, nos statistiques sont peu utilisables pour la saisie synthétique et analytique d'une dynamique économique et urbaine globale.

#### \* **La structure sociale de la ville**

Elle demande une appréhension plus fine que celle permise par les composantes. La constitution des groupes, leurs clivages ne relèvent pas simplement de distinctions entre classes sociales ou catégories socio-professionnelles. Il paraît difficile, actuellement, de remplacer ces dernières catégories (C.S.P.) par une autre batterie d'indicateurs statistiques capable de déterminer des groupes urbains plus pertinents. Cependant il semble possible de les utiliser en les projetant sur chacune des parties significatives de l'espace urbain comme on a pu le faire dans le « synopsis de Paris et de la Région parisienne ». Les forces de

production, les groupes, l'espace urbain constituent une triade qui permet de saisir approximativement, mais de manière suffisante, les groupes moteurs du mouvement d'ensemble d'une ville et les « milieux sociaux » susceptibles de leur servir de point d'appui. Un test rapide sur la ville de Pau semble valider la pertinence du modèle. L'obstacle principal réside dans l'absence de données sur la localisation spatiale des groupes, les relations existant entre ces derniers et les forces de production, enfin sur l'idéologie qui les caractérise. Sur ce dernier point, il est possible de formuler des hypothèses avec un degré de probabilité suffisant sur l'idéologie de tel groupe social ou de telle partie des forces de production, si l'on connaît la structure économique de la ville, donc sa fonction, son ou ses rôles dominants, les groupes sociaux qu'elle secrète.

Le poids relatif de chacune des fonctions de la ville constitue une composante non seulement intéressante à introduire dans la typologie, mais permettant également une économie de recherches au sociologue.

L'avantage majeur de la « typologie » des composantes de la fonction urbaine est de donner la fonction essentielle d'une ville lorsque l'une d'entre elles prédomine : fonction industrielle, commerciale, touristique, agricole, etc.

Si l'on examine une composante qui traduit une fonction industrielle développée, on ne découvre pas uniquement des caractéristiques sur les types de taux d'activité mais également des données sur la structure socio-professionnelle, sur l'état des équipements sociaux, le niveau d'instruction générale, le taux d'ouvriers immigrants ou de cadres supérieurs. Ces informations par les corrélations résultantes constituent un apport non négligeable qui permet au sociologue de donner un contenu spécifique à la fonction industrielle d'une ville. Ainsi, la classe ouvrière est caractérisée par son niveau professionnel, par sa coexistence ou non avec des cadres, par son niveau plus ou moins élevé d'instruction, par son origine locale ou non, etc. Certes des caractéristiques importantes manquent pour la saisie dynamique de la structure de la fonction industrielle. Par ailleurs, il est évident qu'à partir d'un certain seuil, chaque ville possède plusieurs fonctions économiques et joue sociologiquement plusieurs rôles et en outre, que le nombre et la complexité de ces fonctions et de ces rôles varient de ville en ville.

Le concept et le contenu de la fonction qui se dégagent de la typologie ne rendent pas compte de tous les éléments que les groupes attachent aux rôles, ni de leurs aspects relationnels, ni de l'idéologie sous-jacente à l'image de la ville, ni, ce qui est important, du degré de prise en charge active des rôles par tel ou tel groupe urbain. Or cet ensemble d'éléments, différenciant les fonctions des rôles, constituent l'assise réelle qui permet d'articuler les rôles entre eux dans un tout indissociable.

Il est permis de penser qu'en couvrant un champ plus large, la typologie fournirait la structure réelle de l'ensemble des fonctions d'un même type de ville et de chaque ville. Elle mettrait ainsi en évidence l'importance relative de chacune des fonctions et, par là, leur hiérarchie qui apparaîtrait certainement différente d'un type ou groupe de villes à un autre. Le sociologue testerait rapidement cette structure sur le terrain auprès de groupes urbains. La structure typologique ou celle des « faisceaux » servirait ainsi de système de référence et permettrait de situer les structures « normatives » ou volontaires des rôles que chaque groupe social avance comme un objectif de son action.

#### **\* L'environnement de la ville**

Il est presque banal d'affirmer que, sous l'influence du développement de la société industrielle de plus en plus transurbaine et transnationale, les villes constituent des sous-systèmes d'un système global dont les frontières s'éloignent sans cesse : la ville est un système ouvert dont le fonctionnement est déterminé ou conditionné par les mécanismes, les tensions, les conflits inhérents à la société globale.

La situation est identique en ce qui concerne la structure sociale d'une ville dont le mouvement est lié au déplacement des positions des différentes couches et groupes dans le système national, voire transnational.

Ce rôle déterminant des liaisons qui se nouent entre les sociétés localisées, industrielles et urbaines, et la société industrielle capitaliste nationale ou internationale a déjà été mis en relief. Le problème est de déterminer des variables capables d'en rendre compte au niveau concret des villes ou des réseaux de villes.

La diversité des contenus de l'environnement ne facilite pas leur analyse ; l'environnement d'une ville est constitué par tout ce qui, hors de son espace propre, a une action sur les mécanismes de fonctionnement, les processus d'évolution de sa structure économique, politique, idéologique. Il est possible de le définir comme l'ensemble des espaces en liaison avec la ville et des relations qui existent entre eux. Sur cette base, on peut distinguer cinq espaces constitutifs de l'environnement d'une ville :

- espace polarisé par la ville sur tous les plans,
- espace ou ensemble des lieux économiquement liés à la ville,
- ensemble des villes ayant des échanges économiques avec la ville considérée,
- villes auxquelles se réfère la ville sur le plan idéologique,
- villes ou capitales ayant sur la ville un pouvoir de domination économique, politique ou idéologique.

Ce cadre conceptuel est important lorsque l'on se préoccupe des rôles urbains, puisque toute ville d'une certaine importance est censée jouer des rôles, non seulement par rapport à sa population, mais également par rapport à d'autres villes. Le concept de rôle, tel que les groupes urbains le cernent comme plateforme d'action, est essentiellement relationnel. Les études de sociologie urbaine, déjà menées, montrent que l'un ou l'autre ou l'ensemble de ces environnements sont retenus par les groupes pour rendre compte de tel ou tel rôle de la ville. Pris sous l'angle sociologique, ces types d'environnement paraissent pertinents, mais le contenu rencontré au niveau des rôles est en premier lieu de nature qualitative puisqu'il traduit les jugements de valeurs des groupes sur les relations qui existent entre leur ville et l'environnement. Le fait que parfois les membres d'un groupe avancent des indications chiffrées pour étayer leur jugement doit être considéré comme un argument plus illustratif que démonstratif.

Une réflexion sur les passages possibles entre l'approche par les composantes et celle sur les rôles urbains, conduit tout naturellement à s'interroger sur le mode de détermination d'indicateurs quantitatifs des relations qui existent entre la ville et l'environnement. Si l'on examine les « faisceaux de caractéristiques » qui permettent de mieux saisir les fonctions industrielle, commerciale, touristique, agricole, administrative, on constate que l'analyse factorielle met en évidence l'influence déterminante des caractéristiques d'environnement. Les fonctions urbaines saisies par cette méthode prennent donc en charge de manière synthétique les relations d'une ville avec son environnement. Parmi les indicateurs pertinents de l'environnement, citons le taux d'immigration, les migrations alternantes, le nombre de billets annuels S.N.C.F. délivrés au départ de l'agglomération, le nombre de lits d'hôpital par rapport à la population totale, la longueur des transports en commun par rapport à la population agglomérée, le nombre des établissements de commerce de plus de 50 salariés par rapport à la population totale, etc. Il est ainsi certain qu'à chaque fonction et a fortiori à chaque rôle de la ville correspond un contenu d'environnement déterminé ; les « faisceaux de caractéristiques » de la typologie le prouvent.

Cependant, la ville fonctionnant comme une totalité, il est indispensable d'en saisir l'environnement par rapport à l'ensemble structuré de ses fonctions et rôles. Or la typologie finale ne l'appréhende que pour les « grandes villes à commandement tertiaire prépondérant » et les « villes moyennes » qui se caractérisent par leur importance et leur activité. On perçoit, plus particulière-

ment dans les premières, la densité de l'environnement qui traduit surtout le commandement de la ville sur une importante population disséminée ; commandement qui conduit au développement de certains équipements rayonnant assez loin. Dans la réalité, si l'on tient compte des caractéristiques qui apparaissent, on remarque simplement l'existence d'une interrelation intense de la ville et de son environnement, agricole et rural dans certains cas, sans que son contenu et sa signification ne soient donnés.

Toutefois, il paraît difficile de nier toute valeur d'utilité à cette forme de prise en compte de l'environnement, à l'égard de chaque composante ou facteur lié à un faisceau de caractéristiques. En effet, chaque facteur apporte au sociologue, pour une ville donnée, deux ou trois caractéristiques se rapportant particulièrement à un des rôles qu'elle joue par rapport à son environnement. Encore doit-on signaler qu'il s'agit ici :

- de caractéristiques d'environnement et non pas de l'environnement, totalité « systémique » agissant sur la ville,
- de caractéristiques se rapportant à l'un et/ou l'autre des environnements cités précédemment, sans qu'aucun de ceux-ci soit saisissable par le faisceau en question,
- d'un type de relations entre la ville et son milieu environnant, sans que l'action de ce dernier soit isolée significativement.

Pour le sociologue qui envisage de mener une étude rapide sur le terrain, la prise en compte de ces éléments s'avère très utile pour la construction d'une image synthétique. Autour de cette image, il est alors possible d'élaborer un corps d'hypothèses suffisamment cohérentes et pertinentes pour ne pas passer à côté de problèmes et d'aspects de première importance.

Prenons en exemple Annecy ; avant d'avoir pris contact avec la ville, certaines composantes avaient montré l'importance de l'immigration tant de cadres que d'ouvriers, accompagnant un processus de croissance particulièrement dynamique de population, de logements construits et d'activités. Par ailleurs, malgré l'importance relative des fonctions tertiaire et touristique, il apparaissait que la fonction secondaire était la plus équilibrée.

Cette lecture synthétique a donc servi de support aux interviews réalisés auprès de responsables de la ville et d'agents économiques, et permis de bâtir certaines hypothèses. Nous supposons que les relations entre le secteur économique industriel et tertiaire, entre les agents économiques et le « politique » devaient être dynamiques et de type consensuel (7) et qu'en raison du contraste des populations, la connaissance des causes de l'immigration existante (8) conduisait à comprendre la spécificité du rôle industriel et du rôle tertiaire d'Annecy. Il apparaissait ainsi que les problèmes liés à la projection de ces deux rôles dans l'espace urbain étaient des facteurs essentiels de la conduite de la politique de la ville.

Les entretiens menés dans le cadre de cette problématique et les résultats obtenus ont confirmé la justesse des déductions faites à partir de la typologie. Il paraissait évident qu'Annecy se caractérisait par des relations dynamiques avec un environnement national et international en raison de sa main-d'œuvre immigrée et/ou par la spécificité de ses forces de production. La dynamique rendait compte de la manière dont les rôles urbains étaient perçus, assumés et articulés par les groupes sociaux en fonction d'une vocation économique noble, fondée sur un rôle industriel de qualité et un rôle culturel.

(7) C'est-à-dire qu'un certain équilibre résultant au moins d'un consensus contractuel tacite existerait entre l'économique et le politique pour la prise en charge du développement de l'agglomération.

(8) Puisque l'essentiel de cette immigration ne pouvait provenir de l'environnement géographique immédiat, elle constituait une réponse à une situation urbaine dynamique.

# détection des groupes urbains

Avec sa propre grille d'analyse, le sociologue est capable de déduire sous forme d'hypothèses des éléments de la fonction urbaine, tel ou tel rôle majeur joué par la ville. Cependant, il ne lui est pas possible d'en dégager directement les groupes urbains qui, par leur action, façonnent le présent et l'avenir de la ville. Une seule voie indirecte lui est offerte : formuler des hypothèses sur les « milieux sociaux » qui paraissent a priori constituer des supports valables aux groupes urbains assumant un rôle. Malheureusement, les connaissances actuelles ne permettent pas de déterminer les articulations existantes entre les milieux et les groupes ainsi que les mécanismes qui les sous-tendent.

La saisie des groupes urbains est essentielle pour toute réflexion sur les villes, soucieuse de déboucher sur l'action. En raison de son coût et de sa relative lourdeur, la démarche sociologique axée sur les rôles urbains, bien qu'efficace, ne peut être envisagée pour étudier un nombre élevé de villes : ce qui conduit à rechercher une méthode simple de détection rapide des groupes urbains pertinents.

Dans un chapitre précédent, nous avons défini le concept de groupe urbain et souligné ce qui le différencie des milieux, catégories socio-professionnelles, groupes sociaux, existant au sein de la ville.

De l'ensemble des concepts dégagés, il ressort que pour l'étude d'un groupe social, il est méthodologiquement indispensable de déterminer :

- le type de groupe étudié selon sa place dans le système social ou plus spécifiquement dans un sous-système (économique, politique, familial, institutionnel, etc.),
- le champ de l'étude : dynamique interne du groupe, dynamique externe par ses relations avec telle ou telle partie du corps social, etc... et le champ des forces,
- le niveau disciplinaire : psychologie, psychosociologie, sociologie, ethnologie,
- l'environnement dans lequel se situe et agit le groupe : rural, agricole, industriel et urbain,
- le niveau d'abstraction : agrégats sociaux, masse, foule, collectivités, classe sociale, catégorie socio-professionnelle, groupe social, rural, urbain, milieu social, etc.,
- enfin l'objet même de l'étude du groupe, sa perception, son idéologie, son action, les relations au sein du groupe ou avec d'autres groupes ou un système donné, ses projets, sa fonction dans un système, etc.

Il est évidemment essentiel pour un sociologue étranger à la ville d'effectuer une étude sur le terrain pour détecter les groupes urbains, et pour ce faire, l'approche par les rôles et la vocation de la ville s'avère très efficace pour cerner les groupes urbains qui ont des positions définies sur les projets intéressant la ville comme totalité.

La durée d'une étude sur le terrain impliquant une vingtaine d'interviews, doit ainsi se réduire à quelques jours.

## **a) SITUATION ET MOYENS FAVORISANT LA DETECTION DES GROUPES URBAINS**

- Si l'examen des éléments d'une ville fait apparaître un ou plusieurs espaces centraux relativement étendus ou importants dont la destination est incertaine ou discutée, il est probable que ces espaces deviendront des révélateurs privilégiés de groupes urbains qui s'affrontent.

Ainsi la rade de Toulon peut devenir un enjeu pour la projection de tel ou tel rôle. Un groupe désirerait y voir continuer le rôle mono-industriel traditionnel de la ville avec une population ouvrière spécifique.

Un autre voudrait profiter de la libération de ces terrains pour la réalisation d'un port de plaisance (rôle maritime et touristique). Enfin un dernier groupe souhaiterait combiner un rôle industriel, appuyé sur des industries légères diversifiées, avec un rôle touristique secondaire impliquant des installations nautiques réparties sur les communes voisines.

● Dans les villes marquées par des changements profonds de leur environnement, la détection des groupes urbains et de leurs enjeux est rendue plus facile.

La démarche proposée consiste à :

— dégager, à partir de la lecture des différents documents et études existant sur la ville, les problèmes globaux importants qui s'y posent et dont on peut estimer qu'ils constituent des enjeux ;

— déceler la spécificité de la ville par rapport à celle d'autres villes, notamment de la région ; déterminer si cette spécificité, passée et actuelle, n'est pas remise en cause. A cet égard, la typologie des composantes de la fonction urbaine permet de formuler des hypothèses vraisemblables sur les rôles majeurs joués par la ville et, parfois, sur sa vocation. Il est souvent possible de révéler des villes qui se débattent avec des problèmes sérieux au niveau d'un ou de plusieurs rôles, à partir des lectures qu'autorisent les composantes de la fonction urbaine : lectures des identités, lectures des différences entre villes. Ainsi dans les « villes industrielles à faible croissance » — faiblesse traduite au niveau de l'étude sur le terrain, par une crise à caractère sociologique —, on peut déceler assez rapidement des groupes urbains aux prises avec le problème de la définition de l'avenir de la ville en termes de rôles et de vocation ou des problèmes de l'environnement ; il s'agit plus particulièrement de groupes agissant dans le cadre des institutions.

C'est le cas de Pau, lors de la découverte des gisements de Lacq qui constituent la base de l'industrialisation de la région. Dans une situation de ce type, il est fréquent que des enjeux apparaissent. Pau allait-il s'attribuer un rôle industriel ou d'autres rôles plus nobles, universitaire et culturel, résidentiel, d'encadrement économique ? Pau n'a pas choisi le rôle industriel, car le passé historique assumé par des groupes urbains, a pesé lourdement sur l'adaptation de la ville à ce nouvel environnement économique ; des tensions se sont produites entre différents groupes urbains, les changements survenus dans l'environnement agricole ont d'ailleurs posé des problèmes similaires.

Effectuée à cette période, une étude sociologique aurait certainement détecté rapidement les groupes urbains en présence, en analysant les réactions des personnes interviewées vis-à-vis des changements existants et prévus dans l'environnement.

● Des villes se trouvent en situation de concurrence quand il existe des projets d'affectation de certains équipements importants à l'une d'entre elles, surtout quand ceux-ci résultent d'une décision de l'Etat (Université, Ecoles supérieures, I.U.T., C.H.U., etc.) ; situation qui peut d'ailleurs revêtir un caractère permanent. Dans ce contexte, très favorable à l'appréhension des groupes urbains, l'étude sur le terrain des rôles urbains devient particulièrement efficace.

● Une analyse des programmes présentés à l'occasion des élections municipales ne révèle pas toujours des divergences fondamentales entre ceux-ci, mais il arrive parfois qu'une liste présente des projets différents.

Si l'on essaie de saisir cette spécificité auprès des personnalités responsables de la conception des projets, il est possible de voir se profiler en arrière-plan, des groupes urbains séparés par des visions irréductibles de l'avenir de la ville. De toutes façons, la connaissance de l'existence d'un groupe, institutionnalisé

ou non, qui vient d'être battu ou est assailli en raison des conceptions ou projets qu'il défend, constitue le plus souvent un maillon important. Il convient d'interviewer au départ les membres de ce groupe, interview dont l'intérêt est de révéler les groupes urbains concernés par les dits projets, soit qu'ils les appuient, soit qu'ils les attaquent.

- En ce qui concerne les interviews des responsables ou des journalistes de la presse locale, le seul problème posé est celui de leur volonté de collaboration ; celle-ci n'est pas toujours assurée pour des motifs divers qui tiennent à une situation locale où la presse joue un rôle spécifique allant du « camouflage » à la « démystification » des phénomènes.

## **b) LIGNES ET MOYENS DE L'ETUDE**

1) Révéler les enjeux déterminants quant à l'espace intra-urbain et aux équipements, par rapport aux changements de l'environnement et à la concurrence d'autres villes.

2) Déceler un groupe institutionnel ou non qui, en raison des projets qu'il défend ou doit défendre, se trouve en situation conflictuelle ; les interviews des membres du groupe étant susceptibles de conduire aux autres groupes urbains alliés ou adversaires.

Pour réaliser les objectifs précédents, il importe de :

- consulter les documents, les articles de presse, les déclarations des responsables de la ville, les études, etc.,
- interviewer les membres de la presse locale (ainsi que les témoins privilégiés de la ville),
- mener une réflexion sur les lignes de force de la ville eu égard aux rôles joués par elle dans le passé.

La découverte de tel ou tel enjeu d'un groupe « discuté » ou « attaqué » doit conduire à l'interrogation des personnes les plus concernées en utilisant le thème des rôles urbains ; insister plus particulièrement sur le contenu du rôle urbain qui motive les enjeux connus ou les projets du dit groupe urbain.

✱

L'utilisation de ces instruments méthodologiques permet d'atteindre plus rapidement dans beaucoup de cas les objectifs poursuivis, et réduit au minimum possible le temps passé sur le terrain (quatre ou cinq jours environ).

Cependant, elle ne garantit pas la réussite, car dans certaines villes, la découverte des groupes urbains peut exiger davantage de temps et d'interviews, et ce, pour des raisons multiples : coexistence de plusieurs enjeux à des niveaux distincts mettant en mouvement des constellations différentes de groupes urbains ; situation où ces derniers n'ont pas encore eu le temps de se constituer ou de bien se définir ; phénomènes de « masquage » des clivages de groupes pour des raisons politiques ou idéologiques ; incertitudes sur les projets du pouvoir central, etc.

Par ailleurs, dans certaines villes comme Angers, on peut constater l'inexistence de plusieurs groupes urbains au sens strict et s'opposant sur des projets engageant l'avenir de la ville ; que le consensus ait une base idéologique, politique ou économique, peu importe. Le fait est là.

# conclusion

Cette confrontation des différentes études menées sur la question urbaine, et tout particulièrement des recherches sur les composantes et les rôles urbains, fait ressortir la nécessité d'introduire de nouvelles dimensions. Elle a également révélé l'inadéquation de beaucoup d'instruments d'analyse — surtout statistique — pour la saisie des structures politique, idéologique, économique et des divers types d'environnement des villes françaises, saisie qui s'avère indispensable pour l'étude des fonctions et des rôles urbains dans une perspective dynamique.

La problématique des « groupes urbains » se pose d'une manière particulière ; leur appréhension dans une étude prospective n'est possible que par déduction des autres éléments du système analysé ou par leur position dans le fonctionnement de ce système. Il convient d'ailleurs de reconnaître que, dans les deux cas, il s'agit beaucoup plus de grandes catégories de groupes urbains que de groupes à contours précis.

Le niveau d'appréhension des groupes urbains varie selon le type d'approche, ce qui implique des méthodes différentes.

- Dans le cas d'une recherche de prospective urbaine, la réflexion se situe au niveau global et revêt un caractère déductif. Les groupes urbains sont d'abord déterminés par le système d'analyse pour devenir ensuite des éléments déterminants au même titre que les autres. L'existence des groupes urbains est ainsi découverte par et dans le système analysé.

- Dans le cas d'une approche urbaine, prospective ou non, qui s'appuie sur la connaissance de groupes sociaux ou urbains concrets à contenu économique, politique, idéologique, la démarche est inductive : on injecte des groupes dans le système afin d'observer comment celui-ci s'adapte ou réagit et réciproquement. Les méthodes de détection rapide des groupes définies précédemment conviennent à ce type de recherche.

Les approches de la problématique urbaine, de dimensions et de contenus différents, ne permettent pas d'élaborer une méthodologie unique valable pour n'importe quelle ville ; d'où la proposition d'un ensemble de moyens méthodologiques aptes à être utilisés dans des situations urbaines diverses.

Il semble possible de résumer en deux points la réflexion menée sur l'approche dynamique de la fonction urbaine.

1) Toute réflexion qui tente de saisir l'évolution d'un ensemble de villes est confrontée à la complexité du système-ville dans ses rapports avec l'environnement. Trois sous-systèmes apparaissent fondamentaux :

- le sous-système économique dont les éléments essentiels sont les forces de production de type différent (société industrielle locale, nationale, multinationale) et les rapports de production, tandis que les institutions qui les prennent en charge peuvent revêtir des formes diverses de ville à ville et de région à région ;

- le sous-système politique, lieu de régulation des tensions qui dérivent d'une part des rapports de production, d'autre part de la confrontation entre groupes sociaux, les uns liés directement aux forces économiques, les autres assumant plus directement la ville en tant que telle (société urbaine) ;

- le sous-système idéologique dont le contenu est différencié, opposé, voire contradictoire, selon les groupes (économiques ou urbains) et selon le type de forces de production.

Par ailleurs, l'action des groupes sociaux ainsi que les projections des groupes sociaux, des forces économiques, des rôles urbains, etc. sur l'espace urbain et sur les divers environnements de la ville sont à retenir dans toute analyse des sous-systèmes cités.

2) Les approches par les composantes de la fonction urbaine et par les rôles urbains s'enrichissent mutuellement. Leurs résultats se révèlent utilisables et féconds pour les recherches prospectives lors de la constitution de la « base » statique ou dynamique des scénarios (mécanismes actuels de fonctionnement des villes, « cheminements » des scénarios).

Dans ce contexte, l'élaboration d'un cadre conceptuel et méthodologique, simple et efficace, permettant le passage d'une analyse statique à une analyse dynamique, apparaît donc essentielle. Sa simplicité doit cependant être telle qu'elle ne néglige, au niveau des sous-systèmes, aucun élément déterminant. L'efficacité réside dans le choix des indicateurs rendant compte de ces éléments et des moyens utilisés pour récolter rapidement sur le terrain des informations pertinentes et essentielles.

# table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>ELEMENTS POUR UNE ANALYSE DE LA REALITE URBAINE</b> .....	<b>5</b>
Composantes de la fonction urbaine .....	7
Groupes, vocation et rôles de la ville .....	39
<b>REFLEXION SUR UNE ANALYSE DYNAMIQUE DE LA FONCTION URBAINE</b>	<b>47</b>
Evolution du cadre conceptuel .....	49
Rôles urbains et composition de la fonction urbaine .....	61
Exigences de l'analyse dynamique du point de vue sociologique .....	65
Détection des groupes urbains .....	71
Conclusion .....	75
	<b>77</b>

## **TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE**

### **ELEMENTS POUR DES PROSPECTIVES**

Techniques et aménagement du territoire, n° 0  
Composantes de la fonction urbaine, n° 3  
Dictionnaire des projections 1985 et 2000, n° 4  
Scénarios d'aménagement du territoire, n° 12 (épuisé)  
Prospective et analyse de système, n° 14  
Les centres de prospective et d'aménagement du territoire en Europe, n° 17  
Une image de la France en l'an 2000. Scénario de l'inacceptable, n° 20  
La transformation du monde rural, n° 26  
Prospective et société, n° 28  
Survols de la France, n° 29  
Une image de la France en l'an 2000. Documents de base. Méthode de travail, n° 30  
Technologie et aménagement du territoire, n° 33  
Les firmes multinationales, n° 34  
Survols de l'Europe, n° 37

### **SCHEMAS D'AMENAGEMENT**

La façade méditerranéenne, n° 1 (épuisé)  
Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise, n° 5  
Aménagement de la Basse-Seine, n° 6 (épuisé)  
Aménagement du Bassin parisien, n° 7 (épuisé)  
Rapport du groupe de travail Paris-Nord, n° 8 (épuisé)  
Schéma d'aménagement de la métropole lorraine, n° 9  
Schéma d'aménagement de la métropole Lyon-Saint-Etienne-Grenoble, n° 10  
Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes-Saint-Nazaire, n° 11  
Aménagement d'une région urbaine, le Nord-Pas-de-Calais, n° 19  
Vers la métropole jardin. Livre blanc pour l'aménagement de la Loire moyenne, n° 23  
L'espace nord-champenois, n° 24  
Schéma d'aménagement de la Corse, n° 32  
L'avenir de la Basse-Normandie, n° 36 (à paraître)

### **SCHEMAS DE COMMUNICATIONS**

Eléments pour un schéma directeur des télécommunications, n° 2  
Eléments pour un schéma directeur de l'information, n° 13  
Eléments pour un schéma directeur de l'équipement aéronautique, n° 25  
Les liaisons routières : histoire d'un schéma, n° 31  
Schéma directeur de l'équipement aéronautique, n° 35

### **PROBLEMES DE L'EAU**

L'eau en Seine-Normandie. Projet du Livre blanc, n° 15  
Les problèmes de l'eau en Artois-Picardie, n° 16  
Bassin Rhin-Meuse. Eau et aménagement, n° 18  
L'eau en Adour-Garonne, n° 21  
Les problèmes de l'eau dans le Bassin Rhône-Méditerranée-Corse, n° 22  
L'eau dans le Bassin Loire-Bretagne, n° 27

## **EN PREPARATION**

Regard prospectif sur le bassin méditerranéen  
Régions urbaines, régions de villes  
Le devenir de la région bordelaise  
Avenirs possibles de la région Rhône-Alpes  
Paris, ville internationale

**DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE**

1, avenue Charles-Floquet 75-Paris (7<sup>e</sup>)

Fondateur de la collection : Gérard WEILL †

Directeur de la publication : Jacques DURAND

Secrétaire de rédaction : Marie GRENIER

Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN

Couverture : Cl. CAUJOLLE et D. COHEN

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31, QUAI VOLTAIRE 75340 PARIS CEDEX 07